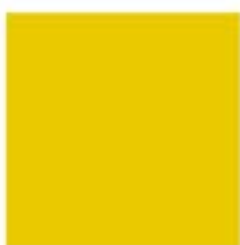




Guide des **O**rientations **P**olitiques **H**émoises





Le Guide des Orientations Politiques Hémoises 2020-2026 fixe pour la durée du mandat les trois finalités qui structurent l'ensemble des politiques publiques engagées par la ville de Hem. Ainsi, les trois finalités poursuivies à travers les différentes actions municipales, visent à :



Poursuivre la mutation de Hem, conforter sa modernisation et l'amplifier, avec pour ambition de rester une ville unie, dynamique et à taille humaine qui facilite la vie des Hémoises.



Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles Hémoises, investir en faveur de la transition écologique, tout en accentuant l'ouverture de la ville à la nature.



Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité, pour rassembler les Hémoises.



Hem est une ville. Pour évidente qu'elle apparaisse, cette affirmation mérite d'être d'emblée rappelée, parce qu'elle pose à la fois le cadre tant des évolutions qui seront accompagnées, que des politiques qui seront menées dans les six années qui viennent dans notre commune, de même que la nature des dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux qui pourront être, le cas échéant, mobilisés à cette fin.

Une ville, c'est-à-dire un territoire vers lequel convergent de multiples fonctionnalités suffisamment diverses pour favoriser l'épanouissement de la personne humaine. Seules les villes sont en effet en capacité d'offrir à leurs habitants la diversité des services qui permettent à ces derniers d'assouvir leurs goûts en matière de savoir et de culture, de saisir des opportunités professionnelles, d'évoluer dans un réseau relationnel dense, de satisfaire une passion sportive, de s'inscrire au sein de réseaux de solidarité. Et même si les potentialités multiples des technologies numériques placent les habitants des villages à portée de la plupart de ces mêmes fonctionnalités, elles n'enlèvent pas aux villes leur « urbanité », au sens où celles-ci restent par essence des lieux de sociabilité, d'échanges de visu et de rencontres multiples, qui permettent l'expérience de la différence. Une urbanité qui maximise ainsi les opportunités offertes à chacun de se réaliser en fonction de son propre projet personnel, au fil d'un parcours de vie qui s'inscrit dans une collectivité.

Hem contribue à ce mouvement, comme peut le faire une ville de sa strate démographique, à son niveau, avec son histoire, des moyens qui lui sont propres et qui ne sauraient concurrencer ceux d'une ville-centre, ou des grandes villes qui structurent la Métropole Européenne de Lille.

Hem est aussi une collectivité locale qui agit dans le cadre des compétences dévolues par la loi et en charge de l'intérêt général. Les compétences qui lui sont reconnues par le législateur précisent son domaine d'intervention et le délimitent par rapport aux autres collectivités. De fait, la ville est amenée à développer ses politiques dans le cadre de partenariats multiples avec les communes avoisinantes au niveau intercommunal, avec la MEL au niveau métropolitain, de même qu'avec le Département, la

Région et l'Etat.

Hem est également une ville qui ne se limite pas à ses murs. Elle n'est pas circonscrite à son espace urbain, à son aire bâtie. Hem « dépasse » en effet largement celle-ci, pour s'étendre à des espaces naturels qui font une autre part de sa spécificité.

Elles ne sont en effet pas si nombreuses, les villes de près de 20 000 habitants, enserrées dans une trame urbaine aussi dense que l'est celle du Versant Nord Est et de l'agglomération roubaisienne, qui peuvent revendiquer **près de 43% de leur surface préservée et classée en espaces naturels et agricoles.**

Découvrir ses espaces, prendre conscience de leur intérêt pour l'équilibre de la commune, de leur valeur, a été un enjeu fort du précédent GOPH 2014-2020, qui se fixait notamment pour objectif de rendre les espaces naturels plus accessibles. Alors même que la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique s'affirment comme deux enjeux incontournables des politiques publiques dans les années qui viennent, cette mise en valeur de nos espaces naturels, leur mise en accessibilité pour que chacun ait conscience à la fois de leur existence comme d'un patrimoine commun à tous les Hémois, et de la nécessité de leur préservation, sont autant d'éléments qui structurent le cap que la ville entend suivre en matière de qualité du cadre de vie.

Hem vit enfin par ses habitants. Les Hémois sont le cœur battant de notre commune, une source d'initiatives, d'expressions, et de solutions impliquées dans la vie locale. Leur mieux vivre est la finalité des politiques publiques votées par le conseil municipal, conçues à partir de leurs attentes exprimées non pas seulement à l'occasion du scrutin municipal, mais tout au long du mandat.

Bien sûr, cet espace de convergences qu'est une ville est donc aussi un espace où coexistent des aspirations différentes, parfois contradictoires, propice à la confrontation des intérêts, aux conflits d'usage, aux comportements qui peuvent parfois porter atteinte à la qualité de vie commune. Mais il s'agit aussi d'un territoire de fabrication de solutions locales, d'expérimentations et d'essais, de tentatives et de réalisations, qui se nourrit de l'expérience

de chacun. Ainsi, citoyens et élus, sont en situation de construire les politiques à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de long terme comme du quotidien qui se posent à notre ville.

Hem est en effet à la confluence de plusieurs transitions, que notre ville connaît pour certaines depuis plusieurs années, qui ont chacune leur propre rythme et impriment leur marque à l'évolution de notre commune.

Identifier ces transitions, c'est pouvoir les diagnostiquer, mieux saisir leur ampleur afin de pouvoir les maîtriser et les accompagner par des politiques publiques volontaristes, plutôt que les subir.

Hem vit ainsi une transition urbaine et démographique qui impacte fortement l'organisation de ses espaces publics, la configuration de ses quartiers, la typologie de son habitat entre logements individuels ou collectifs, en propriété ou en location, diffus ou en lotissement pavillonnaire et qui reflète les fluctuations du nombre de sa population. **Hem vit par ailleurs une transition économique et sociale,** en lien avec un tissu économique principalement industriel qu'elle partageait avec l'agglomération roubaisienne, et dont les bouleversements, y compris les plus récents, n'ont pas été sans entraîner une fragilisation de la situation sociale des familles dont l'horizon professionnel se confondait avec les enceintes des usines, en particulier du secteur textile.

Hem prend également sa part de la transition écologique et énergétique dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, en accentuant la portée des orientations et actions engagées depuis 2009 dans son agenda environnement et développement durable.

Hem s'inscrit enfin dans un mouvement de transition technologique avec les effets de l'innovation numérique et des technologies digitales dans les modes de gestion des villes, afin de les rendre plus faciles à vivre pour les habitants.

Le Guide des Orientations Politiques Hémoises 2020-2026 entend tirer parti de ce qui caractérise notre commune, pour mettre en œuvre l'action municipale dans les 6 années qui viennent. Il s'inscrit, en toute logique, dans la continuité des précé-

dents GOPH, qui ont décliné, à l'échelle de temps de chaque mandat, et à travers différentes politiques, les priorités de développement définies au sein du Grand Projet Hémois adopté en 1999. Celui-ci n'a pour autant pas été figé à l'aube des années 2000, mais s'est amendé et enrichi au fil des années, au travers des différents GOPH qui ont su répondre aux attentes émergentes des habitants.

Outil de mise en cohérence des priorités municipales à l'horizon d'un mandat et document de présentation par la ville, de ses priorités à l'endroit de ses partenaires institutionnels ou privés, le GOPH est donc aussi un document de mise à jour et de prospective : la présente version pour le mandat 2020-2026 n'y déroge pas.

La ville de Hem engagera donc au cours de ce mandat les transformations indispensables pour mener de front les différentes transitions qui font la singularité de son projet de territoire, sans qu'aucune ne l'emporte sur les autres mais en répondant à la fois aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux.

Décloisonner la ville pour lui donner davantage d'unité, réduire l'impact écologique de la ville dans une démarche éco-responsable, rassembler tous les Hémois autour de la même fierté de vivre ensemble à Hem seront ainsi les lignes de cohérence de l'action de la commune.

Le GOPH 2020-2026 repose ainsi sur trois axes autour desquels vont s'articuler l'ensemble des politiques municipales sur la période :

- **Poursuivre la mutation de Hem, conforter sa modernisation et l'amplifier, avec pour ambition de rester une ville unie, dynamique et à taille humaine qui facilite la vie des Hémois.**
- **Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles Hémois, investir en faveur de la transition écologique, tout en accentuant l'ouverture de la ville à la nature.**
- **Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité pour rassembler les Hémois.**

**Poursuivre la mutation de Hem,
conforter sa modernisation
et l'amplifier, avec pour ambition
de rester une ville unie,
dynamique et à taille humaine,
qui facilite la vie des Hémois.**



G O P H

Hem s'inscrit dans un mouvement de transition de plusieurs natures. Parmi celles-ci, la transformation de la configuration urbaine de la ville figure en bonne place. Elle est marquante depuis 20 ans, et s'inscrit dans une évolution de notre commune liée à son histoire industrielle. Commune encore principalement rurale à la fin du 19ème siècle, petite ville au début du 20ème, c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale, avec l'essor des industries textiles, l'expansion économique et en lien avec ce qu'il est convenu d'appeler la politique dite des grands ensembles menée par l'Etat dans les années 60, que la ville de Hem a connu un vrai saut démographique, dépassant 23 000 habitants en 1975. A partir de cette époque, les crises économiques successives, la désindustrialisation et la progression d'un chômage massif dans la société française, n'ont pas épargné la ville. Hem a été confrontée en parallèle aux difficultés sociales grandissantes vécues par une partie de la population durement frappée par la crise de l'emploi, ainsi qu'à la dégradation rapide d'espaces publics et de quartiers d'habitat collectif impactant la qualité de vie des habitants.

Face à ce constat, la ville a entrepris, en s'appuyant sur les orientations du Grand Projet Hémois, de **créer davantage d'unité** dans son organisation urbaine, afin d'ouvrir la ville sur elle-même et ses quartiers, de relier ces derniers, de développer les liens entre les Hémois eux-mêmes et **renforcer l'identité de ville. L'objectif : que chacun s'identifie à la ville plutôt qu'à un quartier, et renforcer ainsi le sentiment d'appartenance à un collectif fondé sur la commune.**

Dans cette optique, la ville a engagé ainsi une profonde action de requalification des quartiers d'habitat social collectif et individuel afin d'améliorer la qualité de l'espace urbain, des logements et d'opérer un retournement d'image favorable à l'attractivité de ces secteurs. Elle a par ailleurs engagé la structuration d'un véritable cœur de ville participant à l'unité de la commune, autour du Jardin des Perspectives, des logements individuels et collectifs de la Vallée 2 et des équipements publics tels que le Zéphyr. La ville entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de renouvellement urbain, qui vise à conforter ces réalisations, et la dynamique de requalification de l'espace public qui, au-delà même du cœur de ville et des quartiers prioritaires, s'étend sur les différents quartiers de la commune, à travers notamment un traitement de la voirie et de l'ensemble de l'espace public.

C'est dans cette logique que le mandat qui s'ouvre sera fortement marqué par l'entrée en phase active des opérations de rénovation urbaine du quartier Lionderie-Trois Baudets, la reconstruction de l'école Jules Ferry, et la poursuite des aménagements du cœur de ville. Cette dynamique de renouvellement urbain qui s'est étendue également sur les espaces économiques anciens dégradés avec une action volontariste de la ville portant sur le traitement des friches industrielles qui se sont résorbées, mobilisera également l'attention sur les espaces publics ou économiques délaissés auxquels une nouvelle vocation sera affectée.



La rénovation urbaine des quartiers Lionderie / 3 Baudets / 3 Fermes

Depuis 15 ans, la ville de Hem s'est engagée dans une transformation de ses quartiers. C'est un effort sans précédent qui a été fait depuis 2003 grâce à la mobilisation de la ville, du bailleur, de la Métropole Européenne de Lille avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour réinvestir les quartiers Hauts Champs-Longchamp. Cet effort va continuer avec le NPRU. La ville va ainsi poursuivre cette stratégie de transformation sur les quartiers Lionderie-3 Baudets, 3 Fermes, quartiers qui mixent une part importante de logement locatif social, très social et logement privé. Elle va mettre en œuvre des opérations ayant pour objectifs de favoriser l'insertion de ces quartiers dans la ville en amorçant leur changement d'image, de leur conférer un rôle d'animation dans la commune et de leur redonner une attractivité résidentielle. C'est dans ce but qu'une intervention massive est programmée pour répondre aux enjeux de désenclavement, de diversification de l'habitat, de valorisation d'espaces publics, d'implantation de services publics et économiques.

Des premières opérations sur la Lionderie ont déjà été menées ces deux dernières années : la déconstruction de l'immeuble Braille et de la maison de la Lionderie. Le projet de rénovation va donc se concrétiser dans les prochaines années avec la déconstruction de 64 logements vétustes de la cité familiale, la suppression de la friche dite Okaidi dès 2021 qui accueillera la construction de nouveaux logements en accession. Ceux-ci signeront la transformation physique du quartier autour d'un équipement structurant dédié aux activités du centre social St Exupéry et d'un îlot de fraîcheur composé

La poursuite du renouvellement urbain

Ainsi, la poursuite du renouvellement urbain s'inscrit dans des projets durables qui s'attacheront à valoriser la qualité de l'environnement et à maintenir l'équilibre entre les espaces urbanisés et les espaces naturels. Cette transition urbaine de la ville se matérialisera aussi par la réalisation d'ambitieux projets d'infrastructures métropolitains à l'image de l'aménagement de la M700 et de l'arrivée du Tramway inscrite dans le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports de la MEL qu'il conviendra d'anticiper et d'accompagner. Ces projets amélioreront l'accessibilité de la ville et modifieront fortement les pratiques de la mobilité sur la commune.

Plusieurs grands projets d'aménagement d'envergure seront concrétisés durant les 6 prochaines années. Ils compléteront la transformation que la ville a engagée dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Tous les quartiers feront l'objet d'une attention particulière qu'il s'agisse de concrétiser le NPRU dans les quartiers Lionderie-3 Baudets, de continuer à requalifier le cœur de ville, d'intervenir plus ponctuellement dans un quartier pour l'embellir et le moderniser ou de muter un secteur pour compléter et diversifier l'offre de logements.



d'un espace vert boisé et de points d'eau récréatifs et paysagers et symbolisant le retour de la nature dans le secteur de la Lionderie.

Outre l'intervention massive sur le logement dans le quartier de la Lionderie, le projet de rénovation urbaine prévoit aussi d' étoffer et moderniser les équipements publics.

Ainsi, pour répondre aux attentes des familles, la ville engagera la relocalisation de l'école Jules Ferry à proximité de l'école La Fontaine afin d'identifier physiquement le groupe scolaire. Cette construction sur le terrain dit « Liétanie » s'accompagnera d'une rénovation thermique de l'école maternelle La Fontaine dès 2020.

Le Projet de Rénovation Urbaine des quartiers Lionderie-3 Baudets entend aussi répondre aux besoins des familles et renforcer l'offre de services en leur direction. Ainsi, l'Espace de Vie St Exupéry sera relocalisé dans le quartier de la Lionderie où il proposera sa gamme d'activités adaptées au public en difficulté et aux familles. Le multi-accueil « Les petits tambours » restera quant à lui dans le quartier des 3 baudets sur le site Bournazel conformément à la concertation. Un bâtiment sera construit par la ville pour y abriter la structure petite enfance ainsi qu'une salle de convivialité à destination des associations du quartier qui disposeront d'un lieu de proximité pour y réaliser leurs activités en direction des habitants. Parallèlement, la Maison de la Petite Enfance sera agrandie pour accueillir plus d'enfants à proximité du quartier Lionderie en devenir.

L'enjeu de désenclavement passera par la mise en réseau de voies afin de rendre les cheminements plus lisibles, plus surs et répondre aux besoins de liaison des quartiers, indispensables au vivre ensemble. Il favorisera les modes de déplacements doux en évitant les tracés qui permettent les rodéos de motos. Un vivre ensemble auquel la ville contri-

buera en améliorant le stationnement, trop souvent source de conflits, dans les quartiers, à l'échelle de la ville mais aussi en réalisant des aménagements paysagers permettant d'offrir un environnement apaisé compatible avec les mobilités douces.

Par ailleurs la ville finalisera le PRU1 en tenant compte des actions menées et de l'évolution du contexte local et social. Elle accompagnera ainsi ses partenaires sur les investissements programmés tels que la construction de logements en accession sur le site de l'ancien centre social des Hauts-Champs adjoints à une maison pluridisciplinaire de santé, l'aménagement du square Jean Moulin suite à la déconstruction du collectif, le réagencement des squares Nadaud, la construction d'un équipement sportif sur le terrain Roux. Ces réalisations s'accompagneront de la résidentialisation des collectifs de Schweitzer. Dans la logique de déminéraliser les quartiers d'habitat social, la ville prévoit par ailleurs d'implanter des îlots de fraîcheur ainsi qu'une forêt urbaine à proximité du futur Dojo.

Convaincue de la nécessité d'une intervention significative sur le secteur de Schweitzer, la ville engagera dès 2021 une étude urbaine avec le bailleur Villogia et la ville de Lys Lez Lannoy pour traiter les dysfonctionnements du centre commercial Schweitzer et de son environnement.



L'aménagement du cœur de ville

La transformation du centre-ville va se poursuivre après l'achèvement de la Vallée 2. Sur un axe allant de l'avenue Delecroix au carrefour Hem Bifur, la ville va s'employer à renforcer l'attractivité du cœur de ville. C'est ainsi qu'elle prévoit d'intervenir massivement sur la Place de la République, sur le site des anciens ateliers municipaux et le site de la salle Leplat.

L'enjeu est de rendre ce périmètre plus vivant et plus fédérateur.

Ainsi, la ville entend enrichir l'offre de commerces de proximité, agir sur l'accessibilité, la mobilité et la mise en valeur des équipements publics et du patrimoine pour mieux connecter le centre historique autour de l'église St Corneille à la Grand'Place. Elle saisira par ailleurs l'opportunité de diversifier l'offre d'habitat en centre-ville en particulier sur l'ancien site des ateliers municipaux avec un rez-de-chaussée commercial pour compléter l'offre de services de la Grand'Place.

Une action forte sera menée sur les espaces publics et la voirie en particulier avec la Métropole Européenne de Lille dans le but de réduire la circulation automobile, de rendre la place de la République et la rue Coubron plus ouvertes aux circulations douces, plus sécurisées et davantage végétalisées.

Cet aménagement accompagnera ainsi l'actuel projet de reconstruction de la salle Leplat dont la vétusté est établie, en vue d'offrir un équipement sportif mieux intégré dans son environnement, un équipement moderne destiné aux scolaires et aux sportifs, un équipement modulable capable d'être mutualisé avec le Zéphyr à certaines occasions. Cet équipement sera par ailleurs groupé à un linéaire commercial disposant de cellules dimensionnées pour accueillir des commerces de proximité et des terrasses.

Finaliser la rénovation du quartier de Beaumont et le relia à la ville

La Métropole Européenne de Lille vient d'achever la requalification du quartier de Beaumont engagée il y a plus de 15 ans. Ces nouveaux aménagements flambant neufs ont mis en exergue des dysfonctionnements, notamment dans les secteurs privés gérés en copropriété. Ainsi la ville va engager dès 2021 une réflexion sur le devenir de ces espaces peu ou mal appropriés : les bandes de garages inoccupés de la rue Racine, les espaces délaissés de la rue Santos Dumont et les espaces mal identifiés du secteur Védrières. Outre ces interventions en cœur de quartier, la ville va poursuivre son action auprès de l'Etat, de la Métropole Européenne de Lille et de la ville de Roubaix pour supprimer la coupure urbaine que représente la voie express. Il s'agira d'une part de déclasser la voie rapide et faire acter la mise en double sens de cette avenue M6 pour la transformer en boulevard urbain avec une circulation plus allégée, plus sécurisée, moins rapide et adaptée aux modes doux. Cet aménagement envisagé sur l'avenue de l'Europe aura pour conséquence de répartir les flux de circulation entrants et sortants de Roubaix et d'améliorer l'accessibilité du parc d'activité Marcel Lecoq. Il permettra par ailleurs d'intervenir sur les voies connexes : l'avenue de la Marne, la rue du Petit Flot, l'avenue Mozart et l'avenue de Gaulle pour les embellir et les rendre plus apaisées.



Traiter les espaces publics

Aménager la ville c'est aussi la rendre plus sûre. Pour éviter que les espaces publics soient les lieux privilégiés des incivilités. Ainsi, la ville de Hem a la volonté de promouvoir des principes d'aménagement et de gestion de l'espace public qui contribueront au cadre de vie de nos habitants, à la sécurité des usagers et au rééquilibrage des déplacements pour diminuer l'aspect « routier » de nos voiries, végétaliser nos rues, redonner aux piétons l'envie de marcher et favoriser le recours aux vélos ou aux transports en commun.

C'est dans cette optique que la ville sollicitera la MEL pour inscrire les opérations à réaliser dans le cadre du PPI voirie ou du NPRU. Toutes les opérations de voirie seront accompagnées d'un traitement des réseaux aériens, d'une modernisation du mobilier urbain et d'un changement d'éclairage public qui tendra à atteindre une baisse de consommation d'énergie.

Entretenir le patrimoine communal

La ville continuera à investir grâce à des Plans Pluriannuels d'Investissements et de Maintenance sur l'ensemble des équipements municipaux de la ville. Ces PPIM seront particulièrement orientés vers des dépenses liées à l'entretien, à la mise en conformité, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, à l'évolution des usages, à l'achat d'équipements et de mobiliers et bien évidemment aux économies

d'énergie.

Le PPIM « écoles et restaurants scolaires » s'attachera progressivement à « débétonner » certaines cours d'écoles pour lutter contre les fortes chaleurs et offrir ainsi des espaces de fraîcheur à nos jeunes enfants. Il sera consacré à la modernisation et à l'entretien des établissements et restaurants scolaires. Le groupe scolaire De Lattre de Tassigny fera l'objet d'une rénovation en profondeur sur plusieurs années à partir 2021. Il sera complété d'un PPIM visant à favoriser l'équipement numérique (Espaces Numériques Interactifs) de nos écoles. Consciente de l'enjeu dès le plus jeune âge de l'appropriation de l'espace public par tous, la ville va contribuer à cet objectif avec des aménagements repensés dans les cours d'école favorisant la diversité.

Des PPIM dédiés à la culture, au sport, au social permettront la prise en charge des interventions sur divers équipements dont les équipements de Dunant, la salle de sport de Beaumont, les courts de tennis extérieurs sur le site Hidalgo ou encore les aires de jeux petite enfance qui seront repensés avec la mise en œuvre d'ombrage propice à leur utilisation l'été dans des conditions sécurisantes pour les familles.

Un effort sans précédent sera accompli pendant toute la durée du mandat pour achever la modernisation complète du réseau d'éclairage public en vue de réduire la consommation d'énergie. Par ailleurs, la ville entend assurer le renouvellement du mobilier urbain en y adjoignant du mobilier connecté dans le cadre de la Smart City ainsi que des bornes de recharge pour les véhicules et les deux roues électriques.

Dans la continuité des mandats précédents, la ville adoptera un programme d'investissement en faveur de l'aménagement et l'entretien de chemins piétonniers et pistes cyclables afin d'améliorer le réseau existant, de relier entre eux les différents tronçons et de les connecter avec les villes environnantes.

L'engagement de Hem en faveur de la nature en ville sera notamment matérialisé par un PPIM dédié



à la plantation d'arbres et de forêts urbaines.

Durant ce mandat, la ville portera une attention particulière à l'église St Corneille en programmant une phase de travaux sur 3 ans afin de poursuivre la rénovation de cet édifice historique de Hem.

Enfin, la sécurité inscrite au cœur des préoccupations des Hémois fera l'objet de deux PPIM distincts, l'un en faveur de la sécurité routière afin d'entretenir et de développer le réseau de radars pédagogiques et l'autre en faveur de la tranquillité publique avec le doublement du nombre de caméras de vidéoprotection.

Diversifier l'offre de Logement

La mutation des quartiers de Hem se poursuivra avec la volonté de développer une offre de logements associant nouvelles constructions et réhabilitations de logements anciens. Face à une baisse de la démographie de la commune, il est nécessaire de redynamiser le parcours résidentiel de manière à ce que chacun puisse trouver le produit adapté à son besoin de logement. Ainsi, les jeunes ménages doivent pouvoir trouver des produits abordables. De même que les jeunes seniors doivent pouvoir trouver des produits adaptés à leur situation dans des logements de qualité, le cas échéant en collectif. Au-delà du parc privé, face au constat d'une faible vacance, dynamiser le parcours résidentiel implique aussi de compléter l'offre de logement social pour répondre au vieillissement de la population et au faible taux de rotation du parc social.

Aussi, l'ambition de notre ville est de permettre à tous ses habitants de trouver une réponse adaptée à leurs besoins de logement par une offre qua-

litative et quantitative sur son territoire, d'assurer aux hémois un parcours résidentiel et de favoriser l'accueil de nouveaux habitants. Cette diversité de l'offre, Hem la conçoit dans le cadre d'une programmation équilibrée entre construction de logements privés et logements sociaux.

Parce que l'habitat reste un levier essentiel pour le dynamisme de la commune, la ville de Hem accompagnera les opérations de constructions de logements en accession et en accession sociale qui verront le jour grâce au Projet de Rénovation Urbaine.

Concernant les nouvelles constructions qui contribueront à renouveler l'offre de logements et à concourir aux parcours résidentiels, plusieurs sites identifiés dans le Programme Local de l'Habitat métropolitain verront leurs transformations dans les 10 prochaines années. Le site laissé en friche suite au déménagement du centre social des Hauts Champs, avenue Laennec, le terrain communal de la Filature, une partie du site Liétanie et de la place de la Lionderie retenues par Action Logement dans le cadre des contreparties du NPRU Lionderie accueilleront à court terme des logements individuels en accession et accession sociale ainsi que des espaces de jardins partagés, créant des liens sociaux et de solidarité.

Après les opérations de relogements et de déconstructions de la cité familiale, le site Lionderie offrira la possibilité d'accueillir un programme de



logements individuels et collectifs aux typologies diverses qui répondra à l'enjeu de mixité sociale et transformera le secteur en un quartier résidentiel.

Cet enjeu de mixité sociale reste très prégnant sur l'ensemble du territoire et nécessite que la ville entretienne un partenariat efficient avec les bailleurs pour mener et maîtriser une politique de peuplement équilibrée. En effet, cette dernière doit tenir compte du faible taux de rotation dans le parc, des stratégies d'évitement de certains secteurs, des situations de décohabitations des jeunes, des typologies de famille (famille monoparentale ou nombreuse...). Elle se doit de solutionner les sous ou sur-occupations et d'aider les relogements urgents liés aux accidents de la vie.

La mixité sociale passe aussi par la vente des logements sociaux qui permet aux locataires occupants de devenir des propriétaires. Si la ville encourage l'accession à la propriété, elle reste toutefois vigilante quant à la vente du parc locatif afin de ne pas attirer des investisseurs peu scrupuleux. L'autorisation préalable de mise en location instaurée par la ville dans les quartiers en QPV répond à cette préoccupation.

La forte pression sur le logement de manière générale à Hem, la reconstitution de l'offre liée au NPRU, le besoin d'attirer de nouvelles familles, le vieillissement de la population et l'enjeu de mixité sociale sont autant d'arguments qui justifient la nécessité pour la ville de Hem d'encourager la construction de nouveaux programmes d'habitat.

L'interdiction de construire du logement social dans les quartiers fortement dotés et très prisés pose la question de la répartition équilibrée du logement social à l'échelle de la ville et de la métropole. Le prix du foncier dans la métropole, le blocage des projets d'aménagement sur des espaces à urbaniser, la lutte contre l'étalement urbain et la densification qui privilégie le logement collectif posent également la question de la production de logements

dans les villes. C'est pourquoi, Hem souhaite appréhender chaque projet d'aménagement avec un principe d'équilibre entre la typologie de logements (individuels, collectifs, logements privés et sociaux) et les publics concernés. Ce principe d'équilibre s'applique également à l'articulation et à la complémentarité entre les espaces urbanisés et ceux laissés en l'état naturel ou paysager.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la réflexion autour de la Tribonnerie 2 qui a fait l'objet d'une large concertation. Ce projet d'aménagement avait abouti avec la participation des habitants à un projet partagé, durable et équilibré qui permettait de maintenir le dynamisme, l'attractivité de notre ville et limiter la consommation d'espaces agricoles. Là aussi, l'enjeu du projet s'inscrit dans cette volonté d'améliorer les parcours résidentiels des hémois à travers une programmation diversifiée dans un secteur qui met en valeur notre commune tout en préservant l'espace naturel par le biais d'une forêt urbaine.

La ville souhaite donc que la réflexion concernant la Tribonnerie 2 confirme l'orientation du projet vers une urbanisation douce qui prenne en compte la dimension naturelle du site, pour un quartier résidentiel ouvert et mixte, avec des fonctions économiques et de service, dont la desserte permette de concilier les modes de déplacement en laissant une large part aux mobilités douces assurant notamment le lien avec la ville.

Promouvoir la qualité de l'habitat

Au-delà de la production de nouveaux logements, la ville veillera à la qualité de l'habitat et au niveau de confort des logements dans le parc existant. Elle incitera les bailleurs à rénover leur patrimoine pour garantir l'efficacité et la sobriété énergétique des logements qui permettront de réduire la consommation d'énergie. Parallèlement, elle confortera son soutien technique et financier à



la réhabilitation des logements privés des Hémois par l'intermédiaire du Programme Amélio Pro, de l'Espace Info Energie ou des aides aux façades et au développement durable réservées aux particuliers.

Parallèlement, la ville va instaurer une aide financière à l'instar de celles déployées dans le cadre du développement durable pour aider les foyers à se mettre en conformité et raccorder leur logement individuel au tout à l'égout. Des actions ponctuelles de type atelier partagé seront développées en partenariat avec les centres sociaux et les bailleurs pour l'appropriation des logements par les locataires.

Assurer la tranquillité publique avec la police municipale

Afin que chaque hémois puisse bénéficier des conditions indispensables au bien vivre ensemble, la ville compte renforcer les actions visant à assurer la tranquillité publique dans la ville, la lutte contre les incivilités et la sécurité de l'espace public. La ville réaffirme son attachement à ce que les incivilités et actes de délinquance soient poursuivis et sanctionnés.

Elle entend, dès 2021, adapter son organisation et ses outils pour être à la hauteur des attentes des habitants en matière de tranquillité publique.

Ainsi, dans un cadre intercommunal, elle va renforcer la police municipale mutualisée de manière à organiser une présence policière accrue et visible sur le terrain. En effet, dès 2021 la présence des policiers municipaux s'intensifiera progressivement au cours du mandat pour que les agents soient présents 7 jours sur 7. Cette extension des horaires conduira à renforcer les effectifs de la police municipale.

Des Agents de Sécurité de la Voie Publique auxquels la ville a déjà recours dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances durant la période estivale seront pérennisés afin de développer l'ilotage et lutter contre les petits désordres liés au stationnement, à

l'environnement, à la dégradation de mobilier urbain.

Enfin, un partenariat étroit facilité par le poste de police commun permettra une action mieux coordonnée et plus efficace avec les services de police nationale, seuls garants de l'ordre public.

Convaincu que c'est en agissant ensemble face aux phénomènes de délinquance auxquels les habitants sont confrontés, la ville va renforcer ses partenariats avec les bailleurs et les acteurs de terrain que sont les associations, les centres sociaux et le club de prévention pour, notamment, lutter contre l'occupation intempestive des halls d'immeuble ou les squats qui génèrent un sentiment d'insécurité.

Par ailleurs, Hem va réitérer ses interventions auprès du Procureur de la République pour obtenir la mise en place d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) sur le secteur de Schweitzer qui permettra de favoriser la remontée d'informations auprès de la Justice et la mise en oeuvre d'actions conjointes de prévention pour lutter contre l'économie souterraine liée au trafic de stupéfiants, empêcher les squats et rodéos, accompagner la diminution de la consommation de produits stupéfiants et traiter la délinquance des mineurs.

Dans les quartiers dits prioritaires, la ville poursuivra son action en faveur de la médiation de rue afin d'identifier les secteurs sensibles, d'y mener des actions de prévention auprès des publics jeunes et ainsi prévenir du premier passage à l'acte délinquant. Cette médiation s'inscrira dans un travail partenarial avec le service jeunesse et les acteurs de terrain, dont les clubs de prévention, afin de développer une vraie dynamique de réseau et mener des actions éducatives, culturelles, sportives ou so-



ciales qui s'adresseront aussi bien aux enfants, aux adolescents qu'aux jeunes adultes concernés.

Des actions de prévention dans les écoles, dans les collèges et à l'occasion d'événements festifs destinés à la jeunesse seront menées régulièrement afin de sensibiliser le jeune public aux conduites à risques, aux dangers des addictions, aux phénomènes de violence et de harcèlement. Une action particulière sera menée pour lutter contre l'utilisation détournée des cartouches de protoxyde d'azote.

Enfin, la ville s'attachera à accompagner le public victime d'actes de délinquance grâce aux dispositifs d'aides aux victimes. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de l'offre de services développés par le Point d'Accès aux Droits.

Doubler les caméras de vidéoprotections

La vidéo-protection a prouvé à plusieurs reprises son efficacité tant en termes de dissuasion qu'en terme de répression. Les caméras de vidéoprotection contribuent au sentiment de sécurité et sont particulièrement plébiscitées par les habitants. Indéniablement, elles contribuent aux investigations judiciaires diligentées par les services de police ou de gendarmerie. C'est pourquoi la ville va doubler le nombre de caméras de vidéo-protection sur l'espace public. Il ne s'agit pas d'en installer dans toutes les rues mais de les poser dans des endroits stratégiques afin de quadriller la ville de manière efficace et ainsi permettre de diminuer la délinquance sur notre territoire. D'ici 6 ans, ce sont 130 caméras qui surveilleront notre ville et permettront également grâce à la vidéo verbalisation de sanctionner les infractions au code de la route.

La sécurité routière renforcée

La sécurité routière sera aussi au cœur des préoccupations de la commune avec des campagnes de sensibilisation. Ainsi la ville va réinstaurer le junicode dans les écoles afin d'enseigner aux enfants les règles de base de la sécurité routière et l'apprentissage du vélo en ville.

Parallèlement, elle va intensifier sa lutte contre la vitesse excessive à la fois par des aménagements de voirie, la pose de radars pédagogiques ou les contrôles radar effectués par la Police Municipale. L'action de la ville en faveur de la réduction de la vitesse visera en particulier les abords des écoles. Afin d'apaiser l'espace public, la ville expérimentera dans ce cadre des zones de rencontre pour un meilleur partage de la voirie (voiture, vélo, piéton).

L'implantation de lumière bleue au-dessus des passages-piétons très fréquentés sera poursuivie aux abords des équipements publics en vue de protéger les usagers. Chaque année, pendant 3 ans, 10 passages-piétons ciblés pour leur positionnement et leur fréquentation seront équipés. Un inventaire des passages piétons dangereux sera réalisé dès le début du mandat.



Faciliter la ville par le numérique

L'utilisation des technologies numériques induit de nouveaux comportements et de nouvelles façons de travailler, de collaborer et de penser la ville et renouvelle les relations avec le citoyen. Le numérique facilite l'accès des services publics à tous et améliorer la qualité du service rendu ainsi que sa gestion. Les technologies numériques sont un vecteur majeur pour apporter de nouveaux services aux habitants et gérer les équipements à distance en temps réel notamment dans le cadre de la Smart city.

L'espace public et certains bâtiments communaux verront se déployer des zones wifi gratuites permettant l'accès de tous à Internet, de manière à diversifier les points d'accès au web dans la ville.

Le développement de l'infrastructure numérique favorisera le renforcement de l'e-administration. Celle-ci s'inscrit dans une démarche visant à développer la participation des habitants et à faciliter les contacts avec les usagers des services publics. La ville augmentera les possibilités de démarche en ligne pour un service plus rapide. Elle prévoit d'ouvrir un portail citoyen au-delà du portail famille en cours de renouvellement qui permette aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives plus facilement et de bénéficier d'une offre plus importante de services personnalisés proposés à partir d'un compte usager.

Le portail citoyen permettra à la fois les inscriptions et les paiements en ligne, inclura les demandes des citoyens, les signalements des dysfonctionnements, la billetterie en ligne et la plateforme participative à l'image de celle utilisée pour le budget participatif. Les possibilités offertes par les technologies numériques feront entrer l'administration dans une nouvelle relation avec les citoyens : une relation person-

nalisée, interactive, dynamique et pratique.

La ville va aussi créer une application Ville de hem pour réunir l'ensemble des services interactifs, rendre l'information disponible à tout moment et susciter des interactions à partir des smartphones ou des tablettes. Cette application sera mise en cohérence avec le site internet qui restera la véritable porte d'entrée des e-services de Hem. La ville usera des multiples possibilités qu'offre le site internet pour communiquer avec les habitants. Tous les moyens de communication édités renverront sur le site internet que la ville veut dynamique et incontournable dans sa relation avec les Hémois.

La crise sanitaire marquée par la période de confinement a mis en évidence la fracture numérique qui touche une partie de la population, des plus âgés aux plus modestes. A travers les autorisations de sortie journalières à télécharger ou les cours dispensés à distance, cette crise sanitaire liée à la Covid 19 a mis des publics dans une extrême précarité. C'est pourquoi la ville va s'attacher à déployer un grand plan numérique sur son territoire et en particulier au sein de ses établissements scolaires. Celui-ci devra être étendu aux habitants éloignés des technologies car à l'heure de la télémedecine, du télétravail et du e-commerce, il est indispensable que tous les Hémois puissent accéder à l'enseignement à distance par le numérique, effectuer leurs démarches en ligne et profiter de toutes les potentialités qu'offre Internet. Ainsi, la ville soutiendra les initiatives de formation destinées aux plus anciens et aux familles les plus éloignées du numérique. Ainsi, elle réfléchira à un programme d'accompagnement d'accès au numérique pour le public qui en



est le plus éloigné (aide à l'achat...). Enfin, elle veillera qu'à Hem, chaque foyer soit bien éligible au haut débit grâce au déploiement de la fibre d'ici 2023.

A l'heure où les citoyens souhaitent être plus informés, plus consultés, la ville s'attachera à développer les moyens de communication qui répondront à ces aspirations. Elle favorisera le dialogue en instaurant plus de contacts directs avec la population pour être au plus près de son quotidien et partager ses projets et ses décisions. Ce contact direct s'effectuera de façon régulière notamment lors de réunions publiques, de réunions de concertation, de balades urbaines que la ville a déjà expérimentées, notamment avenue De Gaulle, pour parler des problèmes du quotidien avec les habitants de leur rue, de leur quartier.

Le contact avec les habitants s'exercera aussi au sein des instances mises en place dans le cadre de la démocratie locale. Ainsi, la ville va continuer à consulter les conseils de la jeunesse, seniors et citoyen sur les différents projets qui les concernent afin de recueillir leurs avis, leurs propositions, leurs conseils pour enrichir les décisions municipales. La ville complètera ses instances de concertation par un Conseil Consultatif de la Vie Scolaire composé des élus référents, enseignants et parents d'élèves représentant les différents groupes scolaires publics.

La démocratie de proximité s'appuiera aussi sur la participation active des habitants notamment à travers l'instauration du budget participatif mis en œuvre en 2020 qui permet aux citoyens de proposer des projets d'intérêt général et d'amélioration de leur quartier ou de la ville soumis aux votes des habitants.

La ville s'attachera à maintenir une communication de proximité envers les Hémois par le biais des supports classiques tels que le magazine, son site internet ou les réseaux sociaux. Elle portera une réflexion particulière pour que l'information touche un public

qui se sent peu concerné mais néanmoins visé par les messages diffusés. De même, elle modernisera son réseau d'affichage en tenant compte des spécifications du nouveau règlement local de publicité métropolitain.

Conforter le dynamisme économique

Parmi les transitions que traverse notre commune, la transition économique n'est pas la moindre. Ses implications ont été nombreuses tant sur le tissu urbain, avec l'apparition de friches industrielles dont la requalification a dû être engagée à l'initiative, le plus souvent, de la collectivité, que sur le plan social, avec les conséquences des pertes d'emplois et des situations de chômage, y compris de longue durée, impactant de nombreux Hémois qui ont dû affronter une reconversion professionnelle ou un retour précaire et difficile à l'emploi. L'un des enjeux posés par cette transition économique, en plus de l'accompagnement des personnes, a été d'imaginer les moyens à mettre en œuvre afin d'attirer de nouvelles activités développées au sein d'entreprises susceptibles de faire vivre, autour d'elles, tout un écosystème d'activités annexes qui apportent un service soit à l'entreprise elle-même, soit à ses salariés en marge de leur activité professionnelle (livraison, restauration, salles de sport...).

La reconstitution d'une ossature suffisamment forte d'entreprises implantées à Hem, et de cet écosystème inscrit dans leur environnement, a ainsi constitué un enjeu structurant des mandats écoulés, avec



la création et la commercialisation de la ZAC des 4 Vents et la requalification de la friche de la Blanchisserie, mais aussi le soutien et la densification progressive du tissu d'activités commerciales présentes dans tous les quartiers de la ville.

A ce jour, la ville a pratiquement atteint ses objectifs en matière de restructuration de friches, de création et de commercialisation de parcs d'activités. Pour autant, elle a pour objectif de rester en veille constante à l'égard des évolutions de la vie économique, afin d'être en mesure de répondre aux projections ou souhaits d'implantation d'entreprises, de taille moyenne et non polluantes, et de pouvoir le cas échéant suppléer au départ d'entreprises pour des raisons liées aux différentes phases de leur développement.

Cette veille active de la ville en matière économique et d'implantation d'entreprises, outre qu'elle permettra d'affecter les derniers lots fonciers ou locaux encore disponibles participera à la vie des parcs d'activités du Rivage, Marcel Lecoœur, de la Blanchisserie, des Quatre Vents et des Bas Près (SIH).

C'est pour favoriser la création d'emplois sur son territoire ainsi que la vitalité de celui-ci que la ville maintient sa volonté d'accueillir les entreprises et entretenir le tissu économique hémiois.

Soutenir l'activité économique

Après avoir consacré les espaces fonciers nécessaires au renouvellement du maillage d'entreprises présentes dans notre commune afin de favoriser l'emploi et de permettre aux Hémiois de bénéficier d'opportunités de recrutements, le rôle de la ville est donc d'être particulièrement attentive à leur évolution, d'aller chercher auprès d'elles les informations quant à leurs projets ou leurs difficultés éventuelles, notamment en fonction du contexte économique.

L'objectif est de pouvoir accompagner les employeurs, d'être un interlocuteur disponible et fiable pour mettre si besoin ceux-ci en relation avec d'autres institutions, relayer leurs attentes, répondre directement à leurs demandes dans le cadre de ses initiatives en matière économique.

A cet égard, le club d'entreprises, créé en 2016 et qui réunit nombre d'entreprises Hémioises, animé par leurs responsables, reste ainsi, par exemple, un lieu dynamique d'échanges et de contacts réguliers au sein duquel la ville et ses représentants sont présents. Les actions engagées avec celui-ci seront encouragées tout au long du mandat.

Par ailleurs, l'attention de la ville sera toujours mobilisée sur les porteurs de projets, l'accompagnement des projets d'activité émergents, et l'orientation vers des locaux susceptibles d'héberger ces projets en phase d'amorçage. Sur ce point, l'Espace des projets qui occupera l'ancienne école Jules Ferry constituera un lieu adapté pour accueillir un incubateur qui permettra de tester les activités envisagées avant qu'elles n'entrent dans une phase active de développement.

Enfin, la ville confirme son soutien à l'Economie Sociale et Solidaire et compte accentuer son soutien à l'économie de proximité. Dans les deux cas, il s'agit pour la ville d'accompagner des porteurs de projet qui souhaitent entreprendre autrement, soit par le biais d'un mode de prise de décision participatif et démocratique, soit en s'inscrivant dans un mouvement visant à réinscrire l'activité économique au plan local, notamment dans le cadre des circuits courts. Ainsi, la reconstruction du centre social de



la Lingerie intégrera des espaces dédiés à l'accueil des activités liées à l'ESS ou à l'économie circulaire. Plus largement, la ville apportera sa contribution au développement de l'économie circulaire dans le cadre de la rénovation urbaine et des chantiers menés avec la réutilisation des matériaux de construction.

Soutenir le dynamisme commercial

La ville compte par ailleurs veiller au maintien et au renforcement du dynamisme commercial à Hem. Les activités commerciales sont en effet un élément essentiel de la vitalité d'une commune, dans la mesure où elles permettent aux habitants de trouver tout un ensemble de services marchands susceptibles de satisfaire de nombreux besoins. La ville est attachée à ce que l'activité commerciale puisse être répartie dans l'ensemble des quartiers, de manière à répondre à l'attente de proximité exprimée par les Hémiois. Cette proximité contribue à la réduction des déplacements en véhicule automobile, et favorise le recours aux modes doux : marche à pied ou utilisation du vélo. C'est pourquoi la ville a opté pour la création de pôles commerciaux de proximité (Blanchisserie, Calmette, Par-ci Par-là à Hempenpont) suffisamment diversifiés pour renforcer leur attractivité. La ville entend poursuivre sur cette voie, d'une part dans le cœur de ville autour de la Grand Place et dans le cadre de la reconstruction de la salle Leplat afin de conforter l'effet de centralité autour et à proximité de la place publique.

La ville entend également moderniser et conforter les pôles commerciaux de proximité de Beaumont et de l'avenue Schweitzer, avec une action de reconstruction envisagée pour ce dernier.

La ferme Braquaval, quant à elle, a vocation à accueillir des activités en lien avec les productions bio,

les circuits courts et l'économie responsable. La ville entend continuer à encourager le développement de ce type d'offre commerciale, orientée vers une consommation davantage respectueuse de son environnement.

De la même manière que pour les TPE-PME, le soutien à l'activité commerciale passe par un partenariat avec les commerçants participant aux activités de l'Union commerciale que la ville souhaite encourager tout au long du mandat, au-delà de la mobilisation actuelle du dispositif FISAC et des actions menées suite à la crise sanitaire.

Enfin l'animation commerciale de la commune passe par le soutien au marché du dimanche matin sur la Grand Place, qui sera conforté tout au long du mandat. L'organisation d'un marché revêt en effet un caractère à la fois évènementiel et convivial qui contribue à la vitalité de la ville. Le marché s'est ancré dans les habitudes de vie des Hémiois et participe aussi d'une forme de consommation différente, qui fait aussi le pari de la proximité. Une attention particulière sera portée sur les commerçants des sites Schweitzer et Calmette afin de les intégrer à une dynamique commerciale sur la ville.

Face au constat du rôle qu'un marché peut jouer dans l'animation d'une vie de quartier, la ville testera la création d'un deuxième marché de ce type dans le secteur de Beaumont sur l'espace adapté à cet effet.

Préserver et mettre en valeur les espaces naturels Hémois, investir en faveur de la transition écologique, tout en accentuant l'ouverture de la ville à la nature.



G O P H

La prise de conscience du réchauffement climatique et de ses effets sur la faune et la flore de chaque territoire, interroge chacun sur l'impact de ses comportements quotidiens sur l'environnement. Se déplacer, travailler, se loger, se nourrir, sont autant d'activités qui appellent un changement des habitudes, pour une attitude davantage responsable et respectueuse de la planète. Par nature, une transition est un mouvement de fond qui s'inscrit dans le temps. Elle suppose des transformations qui n'appellent pas de bouleversements dans un délai rapide, mais bien plutôt la conviction de la nécessité de modifier des façons de produire, de construire, de se déplacer, d'entreprendre, de consommer, de se divertir, de se cultiver, de se distraire... et la volonté d'engager en profondeur ces changements de pratiques.

La ville de Hem apporte ainsi sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, en inscrivant notamment ses efforts dans le cadre des priorités et actions développées par la Métropole Européenne de Lille via de sa stratégie Climat Air Énergie et du plan d'actions défini pour la période 2021-2026. La limitation de l'émission de Gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de la consommation d'énergies fossiles n'ont en effet de sens que si elles sont engagées dans une dynamique commune. L'ampleur des changements de pratiques suppose en effet une démarche collective de sensibilisation et d'implication des collectivités locales, de leurs partenaires et de la population sur le long terme, à même de produire des effets visibles, compréhensibles, qui fassent sens et soient partagés par le plus grand nombre.

Ouvrir la ville à la nature et préserver les espaces naturels et agricoles, participe également de cette attention réaffirmée à la qualité du cadre de vie et de l'adoption de comportements éco-responsables. La ville a déjà opté ces dernières années en faveur de la réimplantation, au sein même de la trame urbaine, d'aménagements qui sont autant d'espaces de respiration et offrent une ville moins dense et plus agréable à vivre. Elle a également fait le choix de rendre la ceinture verte de la commune, en direction du Parc de la Marque, davantage accessible par un réseau de chemins piétonniers de sorte que le plus grand nombre de Hémois puisse découvrir le patrimoine naturel de la commune, à la fois riche et diversifié. Ce patrimoine naturel qui fait une part de l'originalité de Hem, la ville entend le préserver, l'inventorier, l'entretenir pour le transmettre aux générations futures.



Nature en ville, ville par nature

La présence de la nature en ville réunit plusieurs atouts qui motivent la ville de Hem à confirmer et accentuer ses efforts dans cette direction tout au long du mandat. Dans une agglomération caractérisée par sa densité, avoir sur son territoire à la fois des espaces verts autour desquels s'organise l'espace urbain mais aussi de vastes paysages naturels et agricoles, constitue un élément fort de différenciation d'avec les communes de même strate. S'ils font la différence, ces espaces paysagers et naturels sont également des facteurs qui comptent dans l'attractivité de la commune, qui contribuent à la qualité de vie et à la valeur esthétique de l'ambiance urbaine. C'est dans cette optique et consciente de cet atout, que la ville de Hem affirme sa volonté de préserver les 415,2 ha d'espaces naturels et agricoles classés qui représentent 42,8% de la superficie de la commune.

Patrimoine naturel de la commune, ces espaces ont vu, à la demande de la ville, leur vocation confirmée par le Plan Local d'Urbanisme de la Mel (PLU2) entré en vigueur le 15 juin 2020. Ce faisant, la destination des sols sur ces espaces est protégée de toute opération spéculative et de toute opération d'aménagement qui aurait pour effet d'en détériorer les atouts, conformément à l'attention portée par la ville depuis plusieurs années sur la mise en valeur de ces espaces naturels et leur accessibilité. Ces espaces qui rejoignent les hémicycles identifiés au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole lilloise, voient ainsi réaffirmée leur vocation à favoriser les échanges entre l'urbain et le rural dans un cadre à la fois récréatif et pédagogique, à préserver les paysages, et à encourager une activité agricole de proximité. Ce choix s'opère tout en

prenant en compte les opérations d'aménagement qui auront lieu à la lisière de ces espaces dans le cadre du développement et de la modernisation de la commune. Parallèlement la ville concentrera ses efforts pour compléter son offre de logements sur le foncier disponible au sein de la trame urbaine.

La protection des espaces naturels et agricoles doit en effet pouvoir être conciliée avec les transformations décrites précédemment pour accompagner la mutation urbaine de la ville, améliorer la qualité de vie des habitants dans la trame bâtie de la commune, diversifier et améliorer la qualité des services et des logements proposés aux Hémois. Il s'agit pour la ville de concilier ville et nature, développement et préservation, dans un équilibre qui permet à Hem de s'inscrire dans une démarche de progrès raisonné, tout en assurant la pérennité de cette ressource commune aux Hémois que constituent ses paysages naturels.

Le Parc de la Marque

La préservation et la poursuite de la mise en valeur des espaces naturels et agricoles de la commune, c'est également continuer l'aménagement du Parc de la Marque de manière à y créer, dans le périmètre des 10 ha acquis par la ville à proximité de l'étang de pêche, un observatoire de la biodiversité, support à des actions de sensibilisation des Hémois et des scolaires en faveur de la faune et de la flore locale.

L'aménagement du Parc de la Marque s'inscrit également dans la volonté de créer des continuités entre les espaces naturels, agricoles et paysagers



de notre commune avec ceux des villes alentours, en particulier en opérant la jonction avec la chaîne des Lacs vers Villeneuve d'Ascq.

La démarche s'appuie également sur l'action entreprise pour mettre en valeur la Marque rivière en partenariat avec les communes situées sur le bassin versant de la Marque. Convaincues de l'intérêt écologique et paysager majeur de cette rivière, 18 communes se sont en effet réunies en association pour non seulement répondre aux problématiques d'entretien et de prévention des risques d'inondation en collaboration avec la MEL dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), mais aussi définir une stratégie de valorisation de ces espaces naturels et du patrimoine culturel et historique qui lui est associé, en le déclinant dans le cadre d'actions contribuant à l'attractivité du territoire à l'instar du soutien apporté à la Course nature du Val de Marque. La ville de Hem entretiendra la dynamique intercommunale créée dans ce cadre.

La ville entend par ailleurs poursuivre ses efforts afin de préserver la biodiversité et conforter celle-ci en complétant le réseau de corridors biologiques dont elle a impulsé la reconstitution lors du mandat précédent. Ces corridors permettent la circulation des espèces animales entre leurs habitats naturels, favorisent leur brassage, leurs déplacements et ce faisant leur dispersion entre les différents milieux de vie. Ils constituent également en eux-mêmes des lieux d'habitat pour certaines espèces et contribuent donc activement à la préservation de la faune locale tout en favorisant, de fait, le renforcement et la diversification de la couverture végétale du territoire.

Le bois Meillassoux

La place de la nature en ville sera également confortée par l'accès, depuis le centre-ville, à l'espace boisé du site Meillassoux, site commun à Hem et Villeneuve d'Ascq, aménagé sous l'égide de la MEL. Celui-ci s'avère un exemple de requalification écologique, naturelle et arborée d'un ancien site industriel d'activité textile. L'aménagement du bois Meillassoux obéit à un équilibre entre la préservation de certains vestiges de l'activité industrielle passée, la protection des espèces végétales et du patrimoine arboré, en particulier les arbres remarquables, qui ont réinvesti naturellement le site, le remplacement des espèces végétales invasives par de nouvelles plantations, et un enrichissement de la diversité écologique, incluant faune et flore. Inscrit dans la trame verte et bleue de la métropole, le bois Meillassoux favorise les continuités écologiques entre la ville et le Parc de la Marque et constitue ainsi un espace naturel de proximité, propice à des actions de sensibilisation à la découverte de la nature par le grand public ou des actions à portée pédagogique en direction des scolaires.

L'arbre en ville

L'ouverture du centre-ville de Hem au bois Meillassoux est l'un des aspects de l'action que la ville développera dans les prochaines années en faveur de



la place de l'arbre en ville et pour favoriser le développement de son patrimoine arboré. Qu'il s'agisse de répondre, sur le moyen et le long terme, et ne serait-ce que pour partie, aux enjeux du réchauffement climatique, de créer des îlots de fraîcheur au sein d'ensembles urbains dont il est vraisemblable qu'ils subissent chaque année davantage les effets de vagues de chaleur estivales ou d'épisodes de canicule, de favoriser la reconstitution progressive de la biodiversité ou d'améliorer de façon significative la qualité urbaine, l'arbre est un acteur majeur de la mise en œuvre d'un cadre de vie davantage durable. C'est la raison pour laquelle la ville portera une attention soutenue à l'extension de la place de l'arbre sur son territoire, que ce soit au sein de sa trame urbaine comme au sein de ses espaces naturels.

Cette orientation, déjà affirmée dans son plan d'actions en faveur du développement durable et la délibération cadre adoptée le 28 juin 2018, sera poursuivie et amplifiée au cours du mandat. Elle effectue à ce titre un recensement du patrimoine arboré Hémois qui permettra de mieux évaluer l'évolution et la progression de celui-ci sur la période.

Ainsi, la ville réaffirme-t-elle le principe adopté de trois arbres replantés pour un arbre abattu dans le cadre de la réalisation de projets d'aménagement. Il est bien entendu en effet que le développement de l'arbre en ville ne signifie pas la fin de tout abattage : d'abord, parce que la concrétisation d'un projet urbain peut avoir pour conséquence la disparition d'arbres. Sur ce point, la ville s'engage à limiter, autant que possible, une telle solution, qui ne peut être envisagée que comme une solution ultime à défaut d'alternatives et concerner le minimum d'individus. Ensuite, parce qu'un arbre poursuit lui-même un cycle de vie, qu'il peut être atteint de maladies ou fragilisé par d'éventuels incidents, en particulier en ville, rendant ainsi nécessaires des interventions allant jusqu'à l'abattage.

Le propre d'un patrimoine arboré est donc de vivre

et d'évoluer. L'enjeu principal des prochaines années est le développement continu, en dépit de ces éventuelles interventions, des espaces boisés Hémois, de manière à ce qu'ils puissent se diffuser équitablement sur le territoire de la commune, en fonction de l'espace foncier disponible, et se diversifier, en privilégiant la plantation d'espèces locales, propres à la région, et adaptées aux évolutions éventuelles de son climat. Des animations ou informations pédagogiques sur les apports de l'arbre dans la ville seront multipliées auprès des jeunes et des Hémois pour favoriser la prise de conscience de ses avantages (esthétique, fraîcheur...) qui l'emportent sur les inconvénients (feuilles en automne, luminosité, racines...).

3000 arbres et des forêts urbaines

Si l'arbre a un cycle de vie, il n'en reste pas moins vrai que celle-ci peut dépasser largement la durée de vie humaine : la plantation, l'entretien et la transmission d'arbres, restent donc aussi un message adressé aux générations futures, comme un passage de relais pour un cadre de vie mieux respecté et préservé. En dehors du seul remplacement des sujets abattus (3 pour 1), la ville fixe donc pour objectif la plantation de 3000 arbres d'ornement et arbres fruitiers sur son territoire au cours du mandat, dans le cadre en particulier de la création de trois forêts urbaines. Ces forêts, dont l'implantation est localisée, sous réserve d'aléas techniques, au sein



du quartier des Hauts Champs-Longchamp, dans la continuité du Parc de la Mairie et sur la plaine de la Tribonnerie en bordure de la M6 (ex CD6), rempliront ainsi quatre fonctions : elles amélioreront la qualité du paysage urbain, en élargissant ou confortant les espaces boisés existants ; elles contribueront à organiser un réseau d'îlots de fraîcheur dans la commune ; elles formeront des puits de carbone permettant l'absorption de CO2 dans le cadre des objectifs de lutte contre les gaz à effet de serre du PCAET de la MEL ; Elles constitueront enfin des zones de promenades ouvertes.

Ces forêts urbaines s'inscrivent dans la démarche de végétalisation entreprise par la ville au cours du dernier mandat, et qui est réaffirmée parmi les orientations du présent GOPH.

Des espaces verts en cœur de quartier

Les villes du Nord sont souvent caractérisées par une trame urbaine essentiellement minérale, qui laisse peu de place au végétal et aux espaces verts. Hem, qui s'est construite tant au fil de l'expansion de l'industrie textile de l'agglomération roubaisienne que pour répondre aux besoins de logements qui se sont manifestés après-guerre et pendant les années 50-60, ne fait pas exception. Et pourtant, Hem reste dotée d'une ceinture verte précieuse dont on a vu comment elle serait préservée.

Par ailleurs, Hem se dote également, au sein même de son tissu urbain, d'espaces verts et paysagers qui, soit agrémentent un espace dominé par l'habitat, soit viennent structurer les aménagements urbains eux-mêmes, pour en être le pivot. C'est le cas du Jardin des Perspectives dans le Cœur de ville, qui valorise ce dernier, et devient avec la Grand-Place bordée de logements, d'équipements publics et de commerces un lieu de vie et d'échanges. C'est



le cas également avec l'espace vert structurant la rénovation urbaine du Quartier Lionderie-Trois Baudets, qui contribuera à l'amélioration significative de la qualité de vie dans le quartier en ouvrant la trame urbaine, en offrant des opportunités au déploiement de liaisons douces, en organisant la répartition des logements et équipements publics dans cette partie du quartier et en concourant à l'animation de celui-ci. La ville poursuivra par ailleurs ses efforts pour étendre des espaces verts de détente et d'agrément là où la disponibilité du foncier le permet, afin de créer des espaces de respiration de manière diversifiée sur l'ensemble de la ville.

Les comestibles en ville

Au-delà de la création d'espaces verts, la végétalisation de la commune, spécialement dans son aire urbaine proprement dite, passe aussi par la création de jardins partagés et de jardins familiaux et leur appropriation par les habitants. Les Jardins familiaux, dont la gestion est structurée, assurée par différentes associations partenaires de la commune, participent à la diffusion du jardinage et de ses savoir-faire, envisagés avec de plus en plus d'engouement par le grand public, dans un contexte où les problématiques de pouvoir d'achat, comme le goût du produit frais, traçable, sain, et l'attrait pour le « faire soi-même », incitent davantage les particuliers à produire par eux-mêmes.

Dans le même ordre d'idée, la ville entend dévelop-



per les jardins partagés qui permettent là encore de cultiver légumes et fruits sur des espaces et carrés potagers en libre-accès dans la commune, en dehors même du cercle des jardins familiaux. Les jardins partagés sont une démarche qui permet à tout un chacun de s'adonner au jardinage, voire de renouer avec ses pratiques, se familiariser avec les gestes, les comportements à adopter, dans un esprit d'échanges, de partage et de convivialité. Cette volonté de développer les jardins partagés, déjà adoptée dans la délibération-cadre du développement durable, sera là encore confortée dans les années qui viennent, de la même manière que la plantation de comestibles en ville effectuée sous le label « Croq'Hémois ».

La ville, de manière à pérenniser la démarche de ces jardins partagés, et à la diffuser plus largement, compte développer des ateliers de sensibilisation et de formation au jardinage, en partenariat avec les structures et associations adéquates. Elle nourrit également l'ambition de développer, en lien avec le tissu associatif local, une école de discipline qui aura pour objectifs de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux et au développement des cultures bio. Parallèlement, l'agriculture urbaine amorce sa croissance à Hem notamment via le projet de permaculture qui s'installe au sein de la Ferme Braquaval rénovée, pôle d'activités dédiées à l'économie responsable et aux produits bio.

La végétalisation des façades

Une place plus importante de la nature en ville implique également un effort accentué en faveur de la végétalisation des façades. La ville a engagé cette politique lors du mandat précédent, dans la mesure où cette action de verdissement des façades des logements des particuliers, outre qu'elle

contribue à un embellissement de l'espace public, permet également de réduire la température dans les habitations lors des épisodes de pics de chaleur. La végétalisation des façades participe ainsi d'un mieux vivre qui est l'objectif de la ville dans le cadre de ses orientations en faveur de la transition écologique et du développement durable. Ainsi, la ville amplifiera et poursuivra cette action de végétalisation, en renforçant notamment la communication sur cette démarche à laquelle elle participe par une aide financière aux particuliers et un accompagnement au projet de végétalisation qu'elle mène en collaboration avec la MEL. Cette démarche s'étendra à la végétalisation de certaines rues et de certains équipements publics, pour les mêmes raisons et avantages que pour les habitations. Un schéma de végétalisation des espaces publics viendra préciser les lieux et la temporalité de ce verdissement de la ville. Cette végétalisation sera complétée d'un effort confirmé en faveur du fleurissement de la commune, afin de développer des ambiances florales dans l'ensemble des quartiers, en accentuant par ailleurs progressivement la plantation de vivaces plutôt que de plantes annuelles, dans une volonté de privilégier un fleurissement davantage durable. Ce choix s'accompagne d'une évolution des méthodes d'entretien des espaces verts et naturels présents dans l'espace public, avec une inflexion déjà opérée par les services municipaux vers l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires, et une gestion différenciée des espaces verts ou enherbés.



L'animal dans la ville

La place de la nature en ville inclut également une réflexion sur la place des animaux dans l'environnement urbain. La ville entend veiller à éviter les déséquilibres qui peuvent porter atteinte à une coexistence paisible entre animaux, ou entre ceux-ci et l'être humain. Cet équilibre s'inscrit notamment dans plusieurs aspects de la vie quotidienne : ainsi, la ville augmentera le nombre des espaces canins organisés à l'image de l'espace implanté sur le Jardin des Perspectives, qui permet une évolution des chiens en quasi liberté, accompagnés de leurs propriétaires, et dans un périmètre dédié. De la même manière, tant pour le bien-être animal que pour des raisons de santé publique, la ville entend conforter le partenariat déjà engagé avec la LPA et l'école du chat de Roubaix afin de réguler les phénomènes d'errance d'animaux et en particulier de faciliter l'adoption des chats sans maître et aussi d'éviter la prolifération dans la ville.

Enfin, la ville portera une attention particulière, dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, à la préservation des espèces d'insectes, notamment les insectes pollinisateurs et d'oiseaux, grâce par exemple à la réalisation d'un inventaire de la faune locale, des opérations pédagogiques et de sensibilisation du grand public et des scolaires portant sur leur présence dans notre environnement. La création de corridors biologiques et la plantation de haies bocagères concourront également à cet objectif.

La lutte contre les nuisibles (rats, pigeons,...) sera un des axes de la politique en faveur de la propreté urbaine.

Ville éco-responsable

La ville de Hem réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre. Elle confirme sa volonté de réduire à son échelle et dans le cadre des moyens dont elle dispose, son impact sur l'environnement au travers de ses consommations énergétiques, et d'inciter les Hémois à s'engager également dans des modes de consommation d'énergies davantage éco-responsables. Cette orientation, dont les premiers effets se sont déjà concrétisés lors du mandat précédent avec l'acquisition de véhicules hybrides et électriques, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle de sports Dubus et le recours à la géothermie dans le cadre de l'extension de l'hôtel de ville, prendra une ampleur renouvelée dans le cadre des aménagements et réalisations envisagées sur toute la période 2020-2026. La ville poursuivra son action afin de réduire sa consommation d'énergies fossiles et accentuera le recours aux énergies renouvelables dans les équipements publics : le recours à l'énergie solaire par le biais de panneaux photovoltaïques sera encouragé. La ville étudiera également l'expérimentation du recours à l'énergie éolienne, dans un format qui soit compatible avec une utilisation en milieu urbain. A l'instar des travaux déjà engagés dans le cadre des plans pluriannuels d'investissement et de maintenance, la ville poursuivra la modernisation et l'entretien régulier des bâtiments relevant du patrimoine mu-



nicipal, en particulier en menant des travaux de rénovation thermique qui permettront de réduire la facture énergétique et la consommation d'énergie. C'est dans le même ordre d'idées que la ville procédera à une nouvelle phase de modernisation de l'éclairage public, qui a déjà permis lors des années précédentes de réduire de 35% la consommation d'énergie de la commune depuis 2014. A cette fin, la ville opte pour une plus grande modulation de l'intensité lumineuse qui permet de diminuer celle-ci lorsque l'espace public est le moins fréquenté tout en conservant un éclairage des voies, places et rues pendant la nuit, l'éclairage nocturne contribuant au sentiment de sécurité de nos concitoyens. La ville développera également l'infrastructure de recharge nécessaire au déploiement de véhicules électriques en lieu et place des véhicules thermiques. L'installation de bornes de recharge dans l'ensemble des quartiers de la ville est aussi un préalable voire une incitation au changement de comportement et de véhicules afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. La logique consistant à diminuer les consommations énergétiques amène par ailleurs la ville à être davantage attentive à la gestion de la ressource en eau.

A ce sujet, s'agissant de ses propres consommations, la ville entend réduire celles-ci en faisant évoluer ses méthodes de travail dans le cadre de l'entretien des espaces verts et des plantations réalisées dans le cadre du fleurissement de la ville. Elle souhaite également développer les équipements et solutions de récupération d'eau de pluie de manière à réutiliser celle-ci dans le cadre d'utilisations sanitaires dans les équipements publics, ou pour l'arrosage des espaces verts ou fleuris. Plus généralement, la ville souhaite accentuer le recours aux technologies numériques pour gérer ses consommations d'énergie au plus près des besoins recensés, mieux utiliser les ressources disponibles, réguler les consommations pour mieux les optimiser, de manière à tendre vers une plus grande efficacité énergétique. Cette efficacité doit ainsi se traduire par une plus grande sobriété permettant à la ville de réduire son impact sur l'environnement et le réchauffement climatique.

Des aides aux particuliers

Répondre aux enjeux énergétiques du réchauffement climatique, c'est aussi pour la ville, accompagner les Hémois dans leurs réflexions et démarches leur permettant d'adapter leurs logements au contexte climatique. Le Plan Climat Air Energie de la MEL en fait le constat : l'habitat représente 32% des consommations d'énergie et 23% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. L'isolation, le changement de mode de chauffage, sont en effet autant de pistes susceptibles de diffuser largement parmi nos concitoyens des comportements plus économes des ressources énergétiques, et moins portés que par le passé vers les énergies fossiles.

Des actions de sensibilisation seront amplifiées et accomplies de manière régulières pour accentuer la sensibilité du grand public à ces problématiques et inciter chacun à entamer les démarches nécessaires pour mieux équiper l'habitat. Dans la mesure où ce sont encore les personnes ou ménages aux ressources les plus modestes qui sont les plus dépourvus face aux enjeux de la rénovation énergétique, la ville portera une attention particulière à la situation de ces propriétaires, de manière à les accompagner vers l'amélioration énergétique de leurs logements en mobilisant les dispositifs métropolitains dédiés à l'amélioration de la performance énergétique des logements (Point Energie Info, Amelio +). Par ailleurs, elle continuera à donner un coup de pouce financier aux particuliers engageant des travaux de rénovation thermique dans le cadre des aides au développement durable. Cette aide sera complétée par un soutien financier pour la mise aux normes du raccordement au tout à l'égout.



La lutte contre le gaspillage et l'augmentation du bio et produits locaux dans les cantines

Enfin, l'attention que la ville entend porter à son empreinte environnementale s'étendra également à la restauration scolaire ou servie dans les structures petite enfance. Elle agira ainsi pour garantir des repas 100% bio pour les tout-petits dans les crèches. L'école est par ailleurs un lieu d'apprentissage des bons comportements pour éveiller, dès le plus jeune âge, l'attention au respect de la planète. La ville confortera ainsi ses actions pédagogiques en direction des élèves, pendant la pause méridienne, afin de réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir une alimentation saine. Enfin, la ville confirme sa volonté de proposer aux scolaires un choix entre deux menus et des plats végétariens réguliers pour tendre vers 70 % de plats bio ou issus des circuits courts de production locale.

Rafrâichir la ville

Prendre en compte l'évolution climatique à la fois dans l'aménagement et l'équipement de la ville ainsi que des bâtiments publics fait partie des impératifs que la ville devra prendre en compte dans les années à venir dans le cadre de ses investissements. Ainsi, la volonté d'inclure des enjeux environnementaux et climatiques impliquera le développement de l'utilisation de matériaux et technologies davantage soucieux de l'empreinte environnementale des projets. C'est dans cet esprit et afin de rafraîchir les espaces publics et ses équipements, que la ville entend favoriser le développement de la végétalisation sur ces derniers. Elle portera en particulier son effort sur ses établissements scolaires dans

le cadre d'un plan d'investissement visant à améliorer ceux-ci contre les effets de la canicule ou des vagues de chaleur. Elle souhaite ainsi en améliorer la couverture végétale, notamment au sein des cours de récréation et procéder au changement des revêtements de sols extérieurs, de manière à ce qu'ils soient moins imperméabilisés et puissent davantage maintenir le plus longtemps possible en journée des conditions de relative fraîcheur. Cet effort pour rafraîchir les espaces publics s'étendra également aux aires de jeux les plus exposées à l'ensoleillement. La ville souhaite parallèlement développer des îlots de fraîcheur qui permettent à tout un chacun, de trouver, sur l'espace public, des lieux de répit contre les effets de la canicule. Ainsi, la ville renforcera l'équipement de ses espaces publics en points d'eau de type fontaines, jets et jeux d'eau ou brumisateurs, de manière à ce que enfants comme adultes puissent, en cas de chaleur persistante, trouver un endroit où se détendre et se rafraîchir en dehors du domicile. Enfin la ville souhaite réaffirmer la vocation de l'étang de pêche et de sa base de loisirs, comme espace de détente et de promenade à la disposition de tous les Hémois et en particulier des familles dans un cadre à la fois récréatif et paysager.



Concilier les modes de déplacements

Dans cette transition énergétique et écologique, la ville réaffirme son engagement en faveur de la diversification des modes de déplacements et de transports sur son territoire. Permettre à tous les hémois de se déplacer vite, facilement et de façon harmonieuse, c'est tout le défi que la ville de Hem doit relever. Durant les 6 prochaines années, elle mettra l'accent sur la diversité des modes de déplacement en permettant à chacun de trouver la solution à l'objectif de son trajet (école, travail, loisirs...). Elle accompagnera la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de transports pour réaliser des infrastructures durables qui répondront à l'attente des habitants, aux enjeux de mobilités et qui impacteront l'avenir de notre ville.

Ainsi, elle encouragera la MEL à programmer rapidement le projet de tramway arrêté dans le SDIT afin que celui-ci permette à la commune de s'extraire de la logique du « tout voiture » grâce à un moyen de transport en commun plus compétitif et plus attractif. Ce tramway reliant les communes du Versant Nord Est de la Métropole, du nord de Tourcoing à Hem 4 Vents, en passant par Roubaix a pour objectif de contribuer à la transition écologique, de répondre à l'évolution des modes de vie des habitants au regard des enjeux de mobilités, de qualité de vie mais aussi d'accès à l'emploi et de développement économique.

En attendant la concrétisation du tramway, la ville s'efforcera d'améliorer l'offre de bus en direction des pôles économiques et universitaires de Villeneuve d'Ascq tout en maintenant le réseau vers Roubaix. Elle continuera à solliciter auprès de la MEL et du délégataire des fréquences plus soutenues et directes pour inciter les usagers à utiliser les transports en commun à l'image de la Liane Express qui relie Leers à la Station de métro Les Prés. La ville entend expéri-

menter la navette intra-muros pour faciliter les déplacements des hémois dans la ville et se rendre à des centres d'intérêt communaux (marché, mairie, maison de l'emploi...) sans emprunter les lignes de bus qui rallongent les temps de trajet ou pour compenser une desserte défailante.

Parallèlement, la ville accompagnera l'aménagement de la M700 qui sera dotée d'une voie dédiée aux transports en commun en site propre et au covoiturage. La requalification de l'antenne sud permettra à la fois d'améliorer les flux de circulation, de décongestionner le trafic, de diminuer les passages de transit en cœur de ville et de soutenir l'activité économique de notre territoire. La ville exercera sa vigilance sur la création d'une voie cyclable sécurisée qui assure la continuité de liaisons douces entre Hem et les villes environnantes par-delà le M700. La ville réaffirme son souhait qu'à terme, le projet de tramway Tourcoing-Hem puisse se prolonger le long de la M700 à partir du point de jonction situé à la Blanchisserie jusqu'à Villeneuve d'Ascq. C'est une transformation des usages et de la conception même de la M700 qu'il s'agit d'engager, cet axe devenant ainsi un « Grand Boulevard » du 21ème siècle qui assure les connexions entre les hommes et les activités, réunit les territoires, relie les communes situées de part et d'autre de son axe, et fait le lien entre des modes de déplacements complémentaires sans les opposer.

L'aménagement de la M700 redessinera totalement l'entrée sud de la ville. Ainsi, la voie reliant Hem à Forest sur Marque sera plus accessible aux modes doux. De même, la ville profitera de cet aménage-



ment structurant du M700 pour repenser l'entrée de ville et la rendre plus agréable, sécurisée et apaisée. C'est dans cet esprit qu'est menée actuellement la réflexion sur le cœur de ville où la place de la République privilégiera les piétons et les cyclistes.

Si la ville s'inscrit dans une démarche qui consiste à diminuer l'importance de la voiture, elle souhaite néanmoins rester pragmatique et conserver un plan de circulation automobile fonctionnel et pratique qui desserve la ville de manière apaisée et sécurisée. Dans ce cadre, elle entend exiger de la MEL que chaque voirie soit rénovée en tenant compte du partage de la voie entre le piéton, le cycliste et l'automobiliste.

Dans le même esprit, elle poursuivra ses interventions auprès de la MEL afin d'obtenir le déclassement de M6 (ex CD6) pour en faire un véritable boulevard urbain qui s'insère davantage dans la trame urbaine, réduit l'effet de coupure entre le quartier de Beaumont et la ville et qui permettra d'élargir la palette des usages de mobilité sur cet axe.

De même, elle souhaite répondre à l'émergence des nouvelles motorisations et ainsi multiplier les bornes électriques sur l'ensemble de la commune. Elle encouragera le covoiturage par la création d'aire de stationnement dédiée et expérimentera le court-voiturage qui consiste à covoiturer sur des trajets de courtes distances.

En matière de stationnement, la ville répondra ponctuellement aux problématiques de certains quartiers en créant des petites aires de parking paysagères.

La place du piéton sera une préoccupation constante de la municipalité durant les 6 prochaines années. Ainsi la ville va renforcer ses actions aussi diverses soient elles pour rendre le trottoir aux piétons qu'il s'agisse de prévenir de l'entretien des haies, de veiller à l'implantation du mobilier, de ranger les poubelles ou encore de sanctionner le stationnement sur les trottoirs. Elle valorisera aussi la marche à

piéd à l'occasion d'actions de sensibilisation ou de prévention santé, l'usage-réflexe de la voiture étant devenu systématique dans nos comportements quotidiens, alors même que la distance à parcourir comme l'objet du déplacement ne justifie pas nécessairement l'emploi d'un véhicule automobile.

Ville cyclable

Parmi les déplacements doux, la ville entend promouvoir en particulier l'usage du vélo pour les déplacements à courte ou moyenne distance. Le recours au vélo, outre qu'il contribue à ce que chacun puisse faire de l'exercice physique au quotidien et rompre ainsi avec la sédentarité, participe aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'empreinte climatique de nos mobilités. De ce fait la ville entend donner une impulsion supplémentaire au développement de l'usage du vélo, de sorte à ce que Hem puisse être davantage identifiée comme une ville cyclable. La ville va éditer un plan de déplacement durable à la manière des métro-minutos ainsi que des panneaux de signalisation sur le temps à pieds et en vélo pour aller aux divers espaces publics dans la ville, incitant ainsi à d'autres usages que celui de la voiture.

L'enjeu est de taille, alors que la circulation automobile en ville est dense, à l'instar de celle qui existe dans l'ensemble de l'agglomération ; cette densité se combine avec la circulation des transports en commun ou des poids lourds, et une trame viaire parfois



ancienne, avec des rues étroites, qui rend difficile la coexistence entre différents modes de déplacement sur la chaussée. De ces situations naissent des conflits d'usage de l'espace public, en premier lieu des voiries, que la ville entend pouvoir réguler pour une utilisation davantage partagée et apaisée de nos axes de circulation dans toute la commune.

Une ville cyclable doit être à la portée de tous les cyclistes, qu'il s'agisse des usagers confirmés comme des utilisateurs occasionnels et des familles. Ainsi, la ville élaborera, après enquêtes, concertation avec les habitants et villes voisines, un Plan Ville Cyclable qui aura pour vocation de planifier le développement des infrastructures adaptées à la pratique du vélo dans la commune. Ce plan Ville Cyclable s'intégrera à un Schéma local des mobilités durables qui tiendra compte de l'ensemble des autres modes de déplacements doux (marche à pied, transports en commun, futur tramway...).

Dans ce cadre, la ville prévoira les voies cyclables qui permettront aux usagers de circuler plus facilement sur le territoire de la commune. Elle privilégiera autant que possible l'aménagement des pistes sécurisées au tracé des bandes cyclables. Le réseau cyclable hémiais aura par ailleurs vocation à se connecter sur les réseaux cyclables des communes voisines, de manière à ce que des continuités puissent s'opérer, et ce faisant incitent à l'utilisation du vélo. La ville, avec les utilisateurs, travaillera également à identifier des itinéraires vélos spécifiques qui permettent de se rendre en direction de diverses destinations en évitant les points noirs qui peuvent être ou paraître peu accessibles aux cyclistes.

Au-delà des investissements nécessaires, échelonnés dans le temps, pour réaliser ces infrastructures de circulation, la ville veillera également à équiper les espaces et les bâtiments publics des équipements indispensables pour faciliter et sécuriser l'utilisation du vélo (arceaux de stationnement, box vélos sécurisés...). Elle accompagnera les plus jeunes, en lien avec les établissements scolaires, dans le cadre de

démarches de sensibilisation et de prévention (de type junicode...) de manière à ce que très tôt ceux-ci aient conscience des bons réflexes à adopter pour utiliser au mieux le vélo sur l'espace public. La ville accompagnera également l'équipement des particuliers et des familles en matériel cyclable, qu'il s'agisse de vélos ou de trottinettes, par le biais d'une prime à l'achat qui facilite l'acte d'acquisition et permette plus facilement le passage à l'emploi du vélo. Enfin, la ville qui reste associée à l'un des grands événements cyclistes populaires, (Paris-Roubaix) compte développer les animations autour du vélo de manière à faire naître une véritable culture cycliste commune en lien avec les commerçants locaux spécialisés et les initiatives associatives.

La propreté est l'affaire de tous.

La propreté constitue un défi majeur de la vie de la commune. Soucieuse d'améliorer en permanence la qualité de l'entretien de ses espaces publics et la qualité de vie de ses habitants, la ville va renforcer les actions dédiées à la propreté et lutter par là même contre les incivilités pour favoriser le bien vivre ensemble et le bien-être collectif. Concrètement, il s'agira d'articuler l'action municipale en matière de propreté et sensibiliser les Hémiais. Ainsi, la ville souhaite accroître son effort de communication et de sensibilisation pour démontrer chaque jour que la propreté est l'affaire de tous.



Outre le rappel du cadre réglementaire rappelant les obligations de chacun, elle mènera des actions de proximité dans certaines rues ou secteurs dégradés. Ainsi, elle recourra à des campagnes plus ciblées pour faire réagir. Celles-ci pourront par exemple inciter les habitants à ranger leurs containers après la collecte des ordures ménagères, dissuader les Hémiais de donner à manger aux animaux, décourager les dépôts sauvages et jets de détritus ou encore obliger les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de responsabilisation des citoyens susceptible de s'étendre jusqu'à la verbalisation.

Cet effort de communication sera étendu aux nouveaux modes de gestion et d'entretien des espaces publics par la commune qui nécessite plus de pédagogie à l'image de la gestion différenciée, mal connue et encore trop souvent perçue comme une négligence des services de la ville alors qu'elle constitue une réserve de biodiversité.

Du mobilier urbain adapté

La propreté des espaces publics s'appréciera aussi à travers la présence de mobilier urbain adapté. Ainsi la ville va déployer progressivement de nouvelles corbeilles urbaines dans l'ensemble des quartiers qu'elle accompagnera d'un nouveau circuit de collecte défini en fonction des lieux d'implantation et de fréquentation. Parallèlement, elle multipliera les distributeurs de sacs dans des endroits bien identifiés pour lutter contre les déjections canines;

Ces équipements compléteront ainsi la gamme de mobilier urbain déployée sur la commune et référencée dans la Charte de mobilier urbain. Cette dernière qui constitue un cadre de référence pour l'aménagement des espaces publics afin de leur donner une image cohérente, qualitative et attractive sera révisée durant le mandat. Il s'agira par

conséquent d'y intégrer de nouvelles références plus modernes, plus adaptées et connectées avec pour objectif de répondre aux demandes des habitants, à la qualité du cadre de vie et à la diminution des coûts de maintenance et d'entretien.

Outre les mesures qui favorisent la prise de conscience, la ville a vocation à s'engager pleinement pour impliquer l'ensemble des acteurs de son territoire dans une meilleure gestion des déchets.

Vers le Zéro Déchet

Ainsi, elle s'attachera en particulier à valoriser le tri sélectif notamment en le généralisant aux équipements publics. Durant le mandat, elle dotera progressivement l'ensemble de son patrimoine communal de containers de tri à l'image de ceux installés dans l'Hôtel de Ville. De même, elle disposera à chaque événement municipal un dispositif de tri sélectif afin de contribuer toujours plus à la sensibilisation des habitants.

Engagée dans la démarche Zéro Déchet depuis 2017, la ville de Hem entend poursuivre celle-ci en intensifiant ses actions. Ainsi, elle va promouvoir la règle des 5 R de Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre (Composter).

Ainsi la ville déploiera des campagnes de sensibilisation pour mieux consommer et ainsi ancrer la transition vers le Zéro Déchet. Elle s'appuiera notamment sur les rendez-vous déjà mis en place



dans le cadre du « défi familles » et soutiendra l'Atelier Partagé qui mène des actions plus ciblées vers le logement et l'habitat ... qui contribuent à la réduction des déchets.

A l'image des cabanes à livres implantées dans les différents quartiers, la ville va encourager toutes les actions qui permettent donner une seconde vie aux objets ou d'allonger la durée de vie d'un appareil. Elle soutiendra ainsi les initiatives qui favorisent le réemploi. C'est dans cet esprit qu'elle entend favoriser l'organisation de repair-café, promouvoir la réparation 3 D et soutenir les ressourceries, notamment dans le cadre de son action en faveur de l'économie circulaire. Elle encouragera également toutes les initiatives qui permettront de limiter les déchets, de redonner vie à des objets et de créer du lien social à l'image du réseau de couturières mobilisées pour confectionner des masques ou du groupe Hem à Récup'. Elle continuera à solliciter le Busabiclou à l'occasion du marché pour procéder à la réparation de vélos.

Enfin, concernant les déchets organiques, la ville entend accentuer le recours au compostage. Depuis 2018, elle accorde une prime à l'achat de composteur individuel. Celle-ci sera reconduite. Dans le même esprit, la ville va implanter plusieurs composts publics dans les quartiers afin d'inciter les hémois dans un élan collectif à limiter leurs déchets.

La ville continuera à s'inscrire dans le réseau des déchetteries mobiles avec celle située rue de Beaumont. Elle continuera à accueillir chaque mois la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux et la Baraque à Tri qui collecte occasionnellement les petits déchets. Toujours dans un souci de recycler, la ville identifiera et répertoriera les différents points de collecte de livres, vêtements, dosettes en aluminium, feutres, piles ou bouchons... répartis sur la commune.

Les opérations de nettoyage

Enfin, la propreté de la ville s'évalue surtout à la qualité de ses espaces publics et de ses rues. Il s'agira donc de rendre plus visible l'action des équipes de propreté et adapter l'entretien des espaces publics à leurs usages et à leur environnement.

Ainsi, la ville intensifiera ses opérations « coup de propre » dans toute la ville. Celles-ci consistent à mobiliser l'ensemble des services de propreté pour nettoyer intégralement une rue, un square sur une journée, du désherbage aux fils d'eau en passant par la réparation du mobilier urbain. Ces opérations déjà engagées dans le précédent mandat seront intensifiées, programmées et publiées pour que tous les habitants soient informés de ces actions et que toutes les rues soient traitées.

Par ailleurs, la ville s'attachera à renforcer la coordination entre les différents acteurs de la propreté afin d'optimiser le traitement des quartiers. Dans ce cadre, elle renforcera son action avec l'Association AISE, chargée particulièrement des fils d'eau, de l'entretien des petits espaces verts et de la lutte contre les graffitis. De même, dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, elle définira clairement ses interventions en lien avec les bailleurs sociaux et la Métropole Européenne de Lille. La coordination sera d'autant plus importante que le Projet de Rénovation Urbaine Lionderie - 3 Baudets est entré dans sa phase active. La ville et le bailleur veilleront en particulier à agir rapidement et efficacement afin de ne pas laisser les quartiers en PRU dans un sentiment



d'abandon à cause de dépôts sauvages ou de végétation invasive. Une attention particulière sera donc donnée à la propreté de ces secteurs.

La lutte contre les dépôts sauvages sera une préoccupation constante afin d'enlever le plus rapidement possible ces dépôts dégradant l'espace public et d'identifier les auteurs afin de les sanctionner et dissuader la récidive.

La ville s'efforcera d'agir rapidement, en particulier lorsque les habitants, à l'aide de l'application dédiée, signaleront des dysfonctionnements sur l'espace public. Grâce à l'application, les signalements parviennent directement aux services de la mairie qui peuvent ainsi intervenir et informer le citoyen du traitement donné aux messages. Cet outil numérique contribue aussi à rendre le Hémiois acteur de sa ville et responsable.

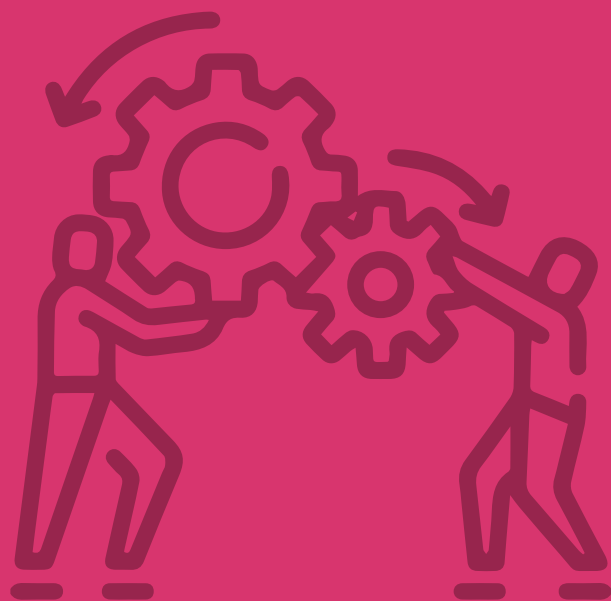
La lutte contre les nuisibles

Enfin, la propreté de la commune s'accompagne aussi d'une lutte contre la prolifération des nuisibles : rongeurs, moustiques, blattes. La ville en partenariat avec AISE mènera des campagnes de prévention contre les nuisibles. Celles-ci seront complétées par des actions de sensibilisation et d'information sur les bons gestes à adopter pour éviter le développement de ces derniers.

L'ensemble des bons gestes à adopter pour maintenir la ville propre seront recensés dans un guide que la ville va remettre à jour d'ici 2022.



Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité pour rassembler les Hémois.



G O P H

C'est dans les actions de proximité qu'une ville, en tant que collectivité locale, tire toute sa légitimité. Par excellence, la commune est l'échelon d'administration publique locale situé au plus près des besoins de nos concitoyens. L'échelon qui est le mieux à même de déceler les attentes nouvelles, de mesurer les insatisfactions, d'évaluer les évolutions nécessaires. **C'est la proximité qui permet d'être en prise directe avec les réalités quotidiennes vécues par nos concitoyens, pour mieux discerner les solutions à apporter quand des améliorations sont nécessaires.** La proximité, c'est aussi une aptitude à la réactivité, à adapter en permanence l'action publique locale... une aptitude à essayer, expérimenter, à créer des dispositifs qui puissent évoluer en dépit des cadres plus larges, départementaux, régionaux ou nationaux, dans lesquels ils s'inscrivent. L'état d'urgence sanitaire et la période de confinement instaurée pour endiguer l'épidémie de Covid 19 au printemps 2020 ont démontré à quel point cet échelon de proximité qu'est la commune est irremplaçable pour nos concitoyens. Face à un Etat parfois ressenti comme étant éloigné et à des collectivités ou intercommunalités peu voire pas incarnée, les communes sont restées pendant cette période de crise, des collectivités à visage humain, où il est possible de trouver des interlocuteurs à interpeller, à interroger... des hommes et des femmes, élus ou agents du service public, à qui parler.

Une ville est un ensemble de services, publics ou privés, un territoire, des équipements, des espaces publics de diverses natures... mais c'est d'abord et avant tout une collectivité humaine, traversée de toute la diversité des espoirs, des drames et des aspirations qui donnent ses couleurs à toute vie de femme et d'homme. Parce qu'aucune vie n'est figée, parce que toute vie est un parcours aux itinéraires les plus diverses, **le rôle de la ville est d'être aux côtés de celles et ceux qui empruntent ces chemins variés, aux différentes étapes de la vie, pour les encourager, les accompagner, les soutenir, les réunir.** Qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, de l'âge adulte, des seniors, la ville optimise les chances d'épanouissement personnel de chacun, en étant au plus près des attentes propres à chaque âge de la vie.

Cette communauté, c'est au fil de ses échanges, de ce qu'elle partage, de ce qu'elle met en commun, qu'elle parvient à tisser les liens d'une solidarité forte entre ses membres et qu'elle se forge une identité collective capable de rassembler au-delà des appartenances les plus diverses et des parcours individuels. C'est également au gré d'évènements qui font l'originalité de notre commune dans l'agglomération, et rassemblent tous les Hémois dans un esprit de convivialité que se dessinent l'image d'une ville animée, qui rayonne au-delà de son territoire, et témoigne d'un souci constant de la qualité de la vie. **Parce que l'âme d'une ville, c'est d'abord la vitalité et l'état d'esprit de ses habitants qui la font vivre.**



Un Accompagnement social personnalisé

Une ville qui cultive l'esprit de solidarité, c'est d'abord une ville qui est attentive aux plus fragiles. A cet égard, la ville de Hem entend poursuivre et conforter son action dans ce domaine, au regard de la persistance d'indicateurs sociaux défavorables et de la fragilité, voire de la précarité sociale, qui continue à frapper une partie de la population de la commune. Si l'objectif est de favoriser et d'encourager les itinéraires d'insertion professionnelle et sociale des publics qui se trouvent en difficulté, la ville souhaite approfondir l'accompagnement individuel et personnalisé qu'elle a mis en œuvre ces dernières années, afin d'apporter, autant que faire se peut, à chaque situation particulière une réponse adaptée et si besoin coordonnée avec l'ensemble des intervenants. A cette fin, l'accompagnement effectué par les équipes sociales de la commune et en particulier du CCAS entend s'inscrire dans une logique de parcours, qui permet une évaluation régulière de la situation de la personne suivie, afin d'en identifier les évolutions ainsi que les éventuels blocages et d'adapter l'offre de services en conséquence.

A cette logique de parcours s'ajoutera également un effort de cohérence matérialisé par la création d'un règlement de l'aide facultative du CCAS, qui précisera les différents types d'aides accordées et leur critère d'attribution, dans un souci de clarté et d'équité. L'approfondissement de l'accompagnement social implique également de poursuivre la mobilisation en ce sens des partenaires de la ville dans ce domaine, en particulier les services privés et

fournisseurs d'énergie (EDF, Iléo...) ainsi que le PACTE 59 qui porte le centre solidaire. Celui-ci joue un rôle déterminant pour faciliter l'accès des familles les plus en difficulté aux produits et services de consommation courante, et son apport s'est révélé encore plus indispensable durant le confinement lié à la pandémie de Covid 19. Les coopérations entre la ville et le centre solidaire seront donc développées, en envisageant notamment une actualisation du barème d'accès aux prestations du centre, de manière à prendre en compte, par exemple, la fragilisation de plus en plus perceptible de certaines personnes âgées. D'une manière générale, l'engagement de la ville auprès des personnes en difficulté et le suivi de celles-ci dans le cadre de parcours d'accompagnement et d'insertion supposent également de tendre vers un diagnostic systématique préalable et de réaliser une évaluation globale de la situation familiale des personnes sollicitant les aides du CCAS, de manière à accentuer le repérage des difficultés et de mobiliser les dispositifs adéquats et les plus pertinents. Enfin, la commune mobilisera également les outils du contrat de ville en direction des publics des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Dans une optique de sensibilisation et de prévention, la ville de Hem entend par ailleurs accentuer son engagement en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes dans la logique inter-



communale déjà développée au cours des dernières années, ainsi que contre les phénomènes de maltraitance en direction des enfants et des plus jeunes.

Enfin, l'objectif d'une insertion professionnelle des personnes en difficulté sociale reste plus que jamais l'horizon de la ville et du CCAS, dans le cadre d'un partenariat avec les structures locales de l'emploi déjà évoqué précédemment et un accompagnement là encore davantage individualisé des bénéficiaires du RSA.

Accompagner les parcours vers l'insertion et l'emploi

Au regard de l'enjeu considérable que l'emploi constitue sur le territoire de Hem, la finalité du développement économique, du point de vue de la ville, reste la création de postes accessibles aux Hémois. Il s'agit en effet d'ouvrir des opportunités d'emplois pour celles et ceux qui sont en recherche d'une activité salariée. A cet égard, le rôle de la ville, au-delà de faciliter la création et l'implantation d'activités sur son territoire, est de contribuer au rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois.

Rapprocher en accompagnant les projets de recrutement des employeurs ou en orientant les demandeurs d'emplois vers les entreprises ou filières qui recèlent un potentiel d'embauches. Cette mission implique une connaissance fine du tissu économique Hémois et de ses perspectives, à laquelle la structuration et la montée en charge progressive du club d'entreprises participe à travers ses échanges

avec la ville. Elle implique également une connaissance similaire des opportunités d'embauche au sein de l'agglomération ainsi qu'un savoir-faire et une expertise en matière d'accompagnement des demandeurs d'emplois, qui suppose des partenariats avec les structures locales d'accompagnement vers l'emploi que sont la Mission locale, la Maison de l'Emploi, le PLIE et bien sûr l'opérateur national Pôle Emploi. Ces partenariats avec ces structures existent déjà, ils sont anciens, et la ville a l'intention de les confirmer au regard de l'expérience acquise et des résultats obtenus au fil des années sur le front de l'emploi. La ville, lorsqu'elle est partie prenante des instances de décision de ces structures, appuiera les démarches visant à développer les innovations, simplifier les organisations, et encourager les coopérations ou les mutualisations avec les structures de territoires voisins, dès lors qu'elles s'inscrivent dans une logique de bassin de vie et d'emplois cohérent.

Des opportunités d'insertion

Par ailleurs, au cours du mandat, des chantiers engagés à l'initiative de la ville constitueront une opportunité de création d'emplois en direction des demandeurs d'emplois Hémois. Ainsi, le chantier de la rénovation urbaine du quartier de la Lionderie et l'ensemble des projets d'investissements menés



au cours du mandat, permettront d'activer dans le cadre des marchés publics nécessaires à leur réalisation, le dispositif de la clause d'insertion, qui favorise le recours par les entreprises intervenantes à des travailleurs locaux s'inscrivant dans un parcours d'accès ou de retour à l'emploi.

De plus, afin de trouver une réponse adaptée à la problématique spécifique du chômage de longue durée, la ville souhaite pouvoir s'inscrire dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur. Ce dispositif novateur, déjà mis en œuvre au sein de la Métropole Européenne de Lille, vise à favoriser la création d'emplois sous la forme de contrats à durée indéterminée, en faveur de chômeurs de longue durée, par le biais d'entreprises à but d'emploi et en redéployant à cette fin les dépenses sociales dont bénéficient ces personnes sans emploi, dans le cadre d'un mécanisme d'activation des dépenses dites « passives ». Les activités soutenues dans le cadre de cette expérimentation sont des activités socialement utiles et non concurrentes des emplois existants, afin de répondre aux besoins des divers acteurs du territoire (habitants, entreprises, institutions...). La ville a acté, au sein de délibérations adoptées par le conseil municipal en 2019, sa candidature à une nouvelle phase d'expérimentation nationale de ce dispositif, et mobilise à cette fin depuis lors les partenaires institutionnels de l'opération et le public concerné, afin d'optimiser ses chances de s'inscrire dans ce dispositif. Au-delà de celui-ci, la ville entend également être attentive aux innovations et expérimentations menées dans le cadre de l'accès à l'emploi et souhaite être force de propositions en la matière. Là comme ailleurs, la ville s'appuiera sur la créativité et l'imagination du milieu associatif afin d'accompagner projets et initiatives innovantes. C'est ainsi que la ville accompagnera, par exemple, l'as-

sociation Ordinat'Hem dans son projet « Fab Num » de Fabrique numérique afin de favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi par la formation au numérique dans le cadre de réalisations d'utilité sociale.

Au plus proche des personnes âgées

Les seniors ont toute leur place dans la commune, et leur inclusion dans la vie locale fera l'objet d'une attention actualisée durant tout le cours du mandat. Dans le cadre de son projet gérontologique, la ville de Hem a mis l'accent ces dernières années sur la prévention de l'isolement des personnes âgées. La mise à jour de l'action gérontologique de la ville confirmera cette orientation et aura pour ambition de la renforcer, en accentuant l'accompagnement des personnes âgées dans les différents aspects de leur vie sociale. De ce point de vue, la coordination des intervenants autour de la personne âgée constitue un enjeu auquel la ville a l'ambition de répondre, en améliorant notamment la lisibilité de l'offre de services à destination des seniors, ou la réactivité du service de portage de repas à domicile afin d'ajuster au mieux la prestation aux besoins formulés.



La ville entend par ailleurs coordonner davantage son offre de services en partenariat avec les différents dispositifs spécifiques, nationaux ou départementaux, activés en direction des personnes âgées, de manière à pouvoir apporter une réponse la plus globale possible aux différentes problématiques des seniors. Mieux prendre en compte celles-ci, c'est aussi savoir distinguer les différents âges de la vie de seniors : la situation des personnes âgées n'est en effet pas uniforme et, les actions que la ville peut engager dans leur direction, diffèrent selon qu'elles s'adressent à de jeunes retraités pleinement autonomes ou à des personnes seules confrontées à des problèmes de santé liés à l'avancée en âge. Il revient ainsi à la ville de pouvoir développer une offre de services adaptée et différenciée, pour répondre avec plus d'acuité aux attentes qui sont formulées à ces différents stades.

Une offre de services différenciée

S'agissant ainsi des jeunes retraités, la ville souhaite poursuivre et améliorer la transition entre vie active et retraite, en anticipant davantage le repérage des publics cibles dans le cadre de partenariat avec les services RH d'entreprises, et en encourageant l'engagement des nouveaux retraités dans la vie bénévole et citoyenne. Associer les seniors à la vie de la commune, c'est aussi les inclure dans une programmation de loisirs spécifiques, qui suscite leur intérêt, répond à leurs goûts, et rythme ainsi leur vie quotidienne, au-delà des seuls rendez-vous festifs associatifs et municipaux qui scandent de

manière traditionnelle la vie municipale. C'est dans cette optique que la ville a l'intention de développer une offre de loisirs, là aussi diversifiée, afin de favoriser le maintien de l'autonomie des seniors, de renforcer le lien social et d'encourager les liens familiaux. A ce titre, le programme d'animations sera amplifié et davantage coordonné, de manière à proposer une offre dense et régulière de rendez-vous en direction des seniors tout au long de l'année, et ce quel que soit leur mode de résidence à Hem.

La ville souhaite par ailleurs améliorer les mobilités des personnes âgées, en parallèle du réseau de transports en commun et des efforts déployés afin d'encourager les mobilités douces. A cette fin, elle entend encourager les initiatives de co-voiturage à destination des seniors, et mettre en place une navette seniors spécifique, afin d'offrir des solutions de déplacements plus souples vers différents lieux de vie quotidienne sur le territoire Hémois. Dans le même esprit, la ville souhaite faciliter l'aide apportée aux seniors pour l'accomplissement de certains gestes de la vie quotidienne. Ainsi, l'entretien des espaces verts chez les particuliers aux ressources modestes pourrait entrer dans le cadre des missions de l'association d'insertion par l'économie AISE. Cette démarche pourrait être étendue avec le bailleur social. L'engagement citoyen des seniors sera également encouragé via le renforcement du rôle du conseil des seniors, avec l'implication de celui-ci dans les différents dispositifs de concertation



et de participation mis en œuvre par la commune, et le développement des actions à dimension inter-générationnelle, en partenariat notamment avec le conseil de la Jeunesse. La démarche d'inclusion que la ville entend développer en direction de seniors passe également par l'inclusion numérique de ces derniers. En effet, rompre l'isolement des seniors implique en particulier de favoriser l'appropriation des technologies numériques par celles et ceux qui, avançant en âge, n'ont pas eu l'occasion de maîtriser ces dernières, alors même qu'elles sont un moyen de contacts réguliers avec les membres de la famille parfois éloignés, les sources diverses d'information. Prendre en compte les aspirations des seniors à Hem, c'est enfin mieux appréhender les évolutions de leurs attentes en matière de logements.

Au-delà des seules actions de prévention à l'adaptation du logement au vieillissement, actions indispensables et qui seront confortées afin d'encourager autant que faire se peut au maintien à domicile, l'action de la ville visera à conforter la diversité de l'offre d'hébergement sur son territoire, en lien avec les différents établissements existants, notamment la Résidence Les Aulnes. S'agissant de la ville elle-même, elle poursuivra la rénovation de la Résidence de la Marque et de ses logements, afin d'en améliorer le confort et de continuer à y proposer une offre d'animations de qualité. Cette volonté de diversification s'inscrira également dans le cadre de la rénovation urbaine, avec la production d'une offre de logements adaptés aux personnes âgées. L'attention aux personnes âgées, y compris confrontées aux situations de dépendance liées au vieillissement et au grand âge, à domicile ou en établissement, s'étendra enfin aux proches aidants et à leur accompagnement dans le cadre de partenariats avec les structures adaptées.

Une attention soutenue à la petite enfance

L'accueil de la petite enfance est une préoccupation fondamentale des familles. Élément de la socialisation de l'enfant et de ses premiers apprentissages au plus jeune âge, l'accueil en structure ou par le réseau des assistant(e)s maternel(le)s est aussi une attente forte des parents qui exercent une activité professionnelle ou qui sont en recherche d'emploi : les solutions de garde d'enfants doivent permettre une plus grande fluidité entre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle l'offre de services d'accueil de la petite enfance est un élément déterminant de la qualité de vie des familles hémoyennes. Il s'agit à la fois de répondre à la diversité des problématiques posées aux familles dans l'accessibilité à un mode de garde (coût, complexité des situations familiales, disponibilité horaire...) et aux besoins de l'enfant aux différentes phases de son développement personnel. C'est dans cet optique que la ville poursuit l'objectif de conforter et d'augmenter la capacité d'accueil des modes de garde des tout-petits sur son territoire. Ainsi, c'est en ce sens que la ville se fixe pour objectif une augmentation de 20% du nombre de places en crèche : celui-ci se concrétisera principalement par l'augmentation de la capacité d'accueil de la Maison de la Petite Enfance, parallèlement à l'agrandissement des locaux de cet équipement pour y aménager notamment un espace de repas mutualisé. C'est aussi avec la même volonté en direction des familles que la ville entend conforter les espaces



multi-accueil en reconstruisant notamment l'espace « Les petits Tambours » dans le quartier des Trois Baudets et en agrandissant le multi-accueil « Coquin-Coquine » dans le quartier de Beaumont tout en adaptant ses horaires de fonctionnement.

L'ensemble de ces opérations, en améliorant les capacités d'accueil des équipements, contribuera également à y favoriser le confort et la sécurité des enfants ainsi que la qualité et la diversité des actions d'éveils menées au quotidien par les équipes d'encadrement, en direction des enfants. Élément essentiel et complémentaire de la capacité d'accueil en direction de la petite enfance à Hem, le réseau d'assistant(e)s maternel(les) a vocation à conforter son offre de services visant à accompagner les professionnels dans leur approche vis-à-vis de l'enfant en vue de favoriser son éveil et promouvoir le professionnalisme de la garde à domicile par les assistant(e)s maternel(les). L'objectif de la ville reste ainsi de proposer aux familles, un guichet unique d'accès aux différentes solutions d'accueil de la petite enfance, de manière à simplifier et harmoniser l'entrée de l'enfant dans un mode de garde, et favoriser l'information des parents. Au-delà des solutions d'accueil, la politique en faveur de la petite enfance vise à favoriser l'éveil et l'évolution des tout-petits et des plus jeunes aux différentes phases de leur croissance. Cette attention de la ville se manifeste, à travers les animations et manifestations qui font une place aux plus jeunes pour les ouvrir à leur environnement, leur faire vivre des expériences différentes, diversifier leur imaginaire.

Par ailleurs, la ville continuera à familiariser l'enfant au milieu scolaire avant même son entrée à l'école dans le cadre d'actions passerelles.

La petite enfance implique aussi une attention

confirmée de la ville au développement de l'implantation d'espaces et aires de jeux dans les différents quartiers, afin qu'elles puissent être facilement disponibles aux familles. C'est dans ce même esprit que la ville travaillera à l'implantation d'un espace ludothèque, afin d'ouvrir les tout-petits à la diversité des pratiques de jeux.

Vivre Hem en santé

Bien que n'étant pas à proprement parler un domaine d'activité relevant directement des compétences de la commune, la santé est un enjeu dont la ville ne peut pas se détourner, tant les problématiques sanitaires peuvent avoir un impact significatif sur un certain nombre de politiques engagées, notamment en direction des publics fragiles. La santé est donc un sujet sur lequel la ville doit pouvoir s'impliquer, sans faire à la place des intervenants institutionnels et professionnels de santé, mais en complémentarité et en partenariat avec ceux-ci, dans une logique de sensibilisation et de prévention. C'est dans cet esprit que la ville entend ainsi poursuivre ses efforts en faveur de la création d'une maison pluridisciplinaire de santé, de manière à entretenir l'attractivité de la ville en direction des professions médicales et soutenir la démographie médicale.

Parallèlement, la ville souhaite encourager la coopération et la coordination entre les acteurs du domaine de la santé, les acteurs sociaux ou éduca-



Favoriser l'inclusion des personnes atteintes d'un handicap

tifs, pour renforcer la prévention et l'éducation à la santé, contribuer à la construction de parcours de santé mieux articulés entre prévention et offre de soins, favoriser la mise en œuvre d'actions en cohérence avec les besoins sanitaires du territoire et renforcer l'accès aux droits et aux soins des publics les plus fragiles. L'impact de l'habitat sur la santé devra également être pris en compte, avec une sensibilisation à la fois des professionnels de santé sur l'habitat dégradé et du grand public sur les sources de pollution de l'habitat : l'objectif pour la ville sera d'encourager à « habiter mieux », en favorisant le lien entre habitat, santé, la lutte contre la précarité énergétique et le développement durable. La ville portera par ailleurs son attention sur les problématiques de prévention liées à la santé mentale, d'ores et déjà abordées au sein de partenariats établis avec l'Etat, la CPAM et la CAF dans le cadre du contrat local de santé mentale. Plus largement, la ville souhaite aussi s'impliquer davantage dans les actions nationales de prévention en matière de santé (obésité, addictions, cancer du sein...) en accentuant les opérations de sensibilisation et de communication en direction des différents publics cibles, et ce en partenariat avec les médecins de ville et les autorités sanitaires compétentes. Des formations « aux gestes qui sauvent » seront également dispensées aux jeunes et au grand public. Dans cet esprit, la ville complètera son équipement en défibrillateur en les installant sur l'espace public afin de les rendre plus accessibles.

Dans la lignée de l'engagement et des efforts déployés ces dernières années, la ville continuera à accompagner vigoureusement les campagnes de collecte du don du sang, et visera à obtenir une labellisation dans ce domaine.

La ville maintiendra ses efforts pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans les différents aspects de la vie quotidienne. C'est ainsi que la ville poursuivra la mise en accessibilité de l'espace public et des équipements municipaux dans le cadre de la mise en œuvre de son agenda d'accessibilité programmé. Cette démarche inclusive, la ville la déploiera également, comme elle le fait depuis plusieurs années, en milieu scolaire en travaillant à une meilleure intégration des enfants à besoins spécifiques : cette orientation pourra se concrétiser notamment avec la création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme à l'école Saint Exupéry en lien avec les établissements médico-sociaux accueillant les enfants Hémois en situation de handicap. Elle expérimentera aussi les jeux petite enfance adaptés aux enfants différents. La ville accompagnera les associations sportives qui prendront des initiatives afin de faciliter l'accès des personnes touchées par un handicap à la pratique de leur discipline, dans le cadre du développement du handisport. La ville veillera elle-même à la dimension inclusive de ses rendez-vous sportifs, festifs ou culturels vis-à-vis des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Enfin, elle entend agir en faveur de l'inclusion des personnes atteintes de handicap en milieu de travail, en établissant notamment des collaborations avec le réseau des ESAT (Etablissement et Service d'Aides par le Travail) existants.

L'éducation, une priorité

Parce que l'éducation est au cœur du pacte républicain, parce qu'elle est le moteur de la pro-



Les activités qui accompagnent la vie scolaire

messe d'épanouissement, de réalisation, d'émancipation qui ouvre à chacune et chacun la possibilité d'être responsable de ses choix personnels, professionnels et de citoyen, l'école est une priorité de la ville de Hem. Consciente de l'importance de l'école et de l'éducation dans la formation scolaire mais aussi personnelle de chaque jeune Hémois, la ville entend porter une attention particulière à la qualité des moyens mis en œuvre pour permettre aux équipes éducatives d'accomplir leurs missions, et aux enfants d'acquiescer les savoirs les plus fondamentaux qui les préparent pour leur parcours à venir. C'est dans cette optique que la ville mènera un programme de modernisation et de rénovation des écoles, qui englobera le renouvellement progressif des mobiliers dans les classes, la maintenance du parc informatique, l'expérimentation d'aménagements favorisant la mixité filles-garçons et l'entretien régulier des établissements scolaires municipaux. Parallèlement, la ville concrétisera son effort en direction de la modernisation des équipements scolaires pour un meilleur accueil des élèves, avec la construction de la nouvelle école Jules Ferry et la rénovation de l'école La fontaine. Cette modernisation s'accompagne de la volonté d'équiper tout au long du mandat, les écoles hémoises des matériels numériques permettant de diversifier les apprentissages et d'initier au plus tôt les élèves à l'usage des outils numériques dans le cadre des enseignements.

Veiller la curiosité, le sens de l'initiative et de la responsabilité ainsi que l'esprit citoyen des élèves, sera le fil conducteur des actions visant à amplifier les prestations culturelles, sportives et citoyennes auprès des scolaires, et à poursuivre les actions en faveur du tri des déchets et de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. C'est aussi dans cet esprit que la ville confirme sa volonté de permettre à chaque écolier Hémois de partir en classe de découverte au moins une fois pendant sa scolarité, et d'augmenter les capacités d'accueil en centres de loisirs, pour en ouvrir l'accès aux petits Hémois dès l'âge de trois ans. Enfin, l'offre de centres de loisirs sera confortée et diversifiée, avec la confirmation des centres sportifs et la création d'un centre linguistique. L'expérience des « vacances apprenantes » instaurées au cours de l'été 2020 pourra amener la ville à compléter son offre avec des activités combinant apprentissage et détente. Être active dans le domaine éducatif, c'est aussi pour la ville répondre à une diversité d'attentes autour de l'itinéraire de l'enfant à l'école... C'est répondre aux attentes des familles afin de faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle, et étendre les horaires des garderies périscolaires, notamment le matin. C'est également contribuer à la découverte des métiers, en particulier les métiers manuels, dès l'école, de manière à donner de premiers repères concrets en matière de représentation des univers professionnels. La commune sera particulièrement attentive aux élèves en situation de fragilité scolaire en maintenant en particulier les partenariats développés dans le cadre du DRE, Dispositif de Réussite Educative.

Enfin, la ville, sans se substituer au Département, souhaite s'affirmer davantage comme un partenaire des deux collèges présents sur son territoire,



de manière à faciliter les transitions entre l'école et l'enseignement secondaire, et à accompagner, même indirectement, l'élève dans la suite de son parcours scolaire.

Être jeune à Hem

A Hem, les moins de 20 ans représentent près de 29% de la population. La jeunesse hémoise est un atout pour la ville : elle est une source d'inventivité, d'initiatives et de projets tournés vers l'avenir. Elle est une source de dynamisme et de vitalité qui rejaillit sur l'ensemble de la commune et de ses habitants : une ville qui vit, bat aussi au rythme de sa jeunesse. Ou plutôt de ses jeunesses... « La jeunesse » recouvre en fait des réalités différentes, qui révèlent une diversité de jeunesses dont les particularités et les attentes varient en fonctions des âges, des univers sociaux, des parcours familiaux...

Toute l'approche du projet jeunesse renouvelé et adopté par le conseil municipal en 2017 a justement consisté à diversifier les clés d'entrée permettant de s'adresser aux nombreux visages de la jeunesse hémoise, en faisant en sorte que chaque jeune hémois, à différentes étapes de son parcours de vie, puisse trouver dans les actions développées par la ville en direction des jeunes, une démarche correspondant à ses envies, à son projet. La ville entend donc poursuivre dans cette voie, en proposant notamment, en partenariat avec le milieu associatif hémois et les clubs de prévention, des animations diversifiées tout au long de l'année, susceptibles de réunir et de fédérer les jeunes Hémois autour de rendez-vous et de temps forts identifiés (J Week, color Hem, Hem Street Day, assises de la Jeunesse...). A ces occasions, elle renforcera ses actions de prévention visant à les sensibiliser aux dangers des addictions et des conduites à risques (protoxyde d'azote,

consommations de drogue, internet, tabac...). Elle encouragera également l'acquisition des « Gestes qui sauvent » dans une démarche de prévention santé. La ville souhaite par ailleurs encourager les initiatives des jeunes, leur apprentissage de l'autonomie, et la découverte de jeunes talents à travers le développement du Pass à l'action et favoriser la pratique du sport comme vecteur d'acquisition de valeurs individuelles ou collectives et d'insertion. Elle confortera ou renouvellera les équipements sportifs, développera leurs créneaux d'utilisation pour que ces équipements puissent s'affirmer comme des lieux de captation susceptibles d'attirer les jeunes désireux de s'impliquer dans une activité.

La ville étendra par ailleurs les types d'activités de manière à répondre aux attentes nouvelles des jeunes, et étoffer la diversité des activités proposées en soutenant, par exemple, la création d'un espace de jeux d'arcade et de e-sport. Afin de couvrir un éventail varié d'activités susceptibles de susciter l'intérêt et l'implication des jeunes sur la durée, des disciplines culturelles seront également proposées, notamment par le biais des pratiques musicales et des ateliers de musique urbaine proposés par l'association Hémix, et un travail sur l'oralité et les pratiques langagières. D'une manière générale, c'est toujours l'implication des jeunes qui sera recherchée, afin de faire émerger leurs propres envies et projets, par le biais d'un accompagnement et d'un soutien de la ville. La jeunesse est un apprentissage, et la volonté de la ville est d'aider les jeunes, à croire en leurs aspirations, à se faire confiance et à faire confiance, pour mieux les concrétiser.



La culture et le sport pour tous

Elargir les horizons, ouvrir les fenêtres du quotidien, favoriser la découverte, faciliter l'accès aux créations artistiques d'hier et d'aujourd'hui : c'est le rôle de la culture dans la ville. Faciliter l'accès de tous à cette culture, c'est l'objectif que la ville de Hem se fixe sur la durée de ce mandat. Il mobilisera des opérations d'investissement pour poursuivre la rénovation et l'adaptation des équipements, une diversification des manifestations pour encourager l'accès à la culture sous toutes ses formes et un renforcement des grands temps forts festifs et d'animation pour entretenir l'esprit de convivialité. Afin d'améliorer l'accueil du public utilisateur et la qualité de l'équipement comme des manifestations, un effort conséquent de réhabilitation sera effectué durant le mandat sur les différentes salles situées sur le Mail Dunant qui portera sur le confort thermique et acoustique des lieux. La salle des fêtes fera également l'objet d'une rénovation qui inclura l'installation de gradins amovibles. Cette modernisation procurera ainsi à cette salle une modularité supplémentaire, qui accentuera les possibilités d'utilisation par les associations et les écoles, et développera les possibilités de programmations musicales, théâtrales (Théâtre de l'Aventure) ou cinématographiques (club Cin'Hema) sur une jauge intermédiaire de 300 personnes.

L'effort d'investissement de la ville se poursuivra à l'Espace Culturel de la Ferme Franchomme avec la création d'une Maison d'Histoire locale qui permettra de mettre en avant animations et expositions ayant pour trait commun l'histoire de notre commune et de ses habitants. Ouverte aux associations et notamment aux collections et expertises accumulées par l'association HistoriHem et GeneAHem, la Maison d'Histoire locale sera également ouverte

Parallèlement, le conseil de la Jeunesse restera un outil de familiarisation des jeunes avec l'engagement en faveur de la collectivité et la citoyenneté. Il permettra aux jeunes volontaires pour participer à ses travaux, de faire l'apprentissage du débat et de l'échange d'idées pour mieux formuler des projets partagés et les mettre en œuvre. D'une manière générale, l'action de la ville s'orientera vers la transmission des valeurs de la République, le respect de l'autre et la découverte des cultures.

Il restera un vecteur privilégié permettant de faire émerger les besoins de la jeunesse et être force de propositions. Qu'il s'agisse d'activités sportives ou culturelles, l'accent sera enfin porté sur la découverte et la mise en valeur des jeunes talents locaux, afin de mettre en exergue des parcours individuels particulièrement méritants, susceptibles de constituer autant de repères pour des jeunes qui cherchent leur voie, tant sur un plan personnel que professionnel. Sur ce dernier point, l'accès des jeunes à l'emploi constituera un axe fort de l'engagement de la ville, dans le cadre de ses partenariats avec les structures locales de l'insertion et de l'emploi, en particulier la Mission locale. L'accompagnement à la recherche de jobs d'été, l'aide à la découverte des métiers, et l'accès aux métiers de l'animation pour acquérir une première expérience professionnelle, constitueront des axes de travail sur lesquels la ville restera mobilisée.



aux dons et prêts des Hémois, enrichissant ainsi un contenu qui fera le lien entre le passé de la ville et son présent. Une programmation d'animations et d'expositions temporaires à destination du grand public et des scolaires rythmera de manière régulière la vie de cet équipement. Elle participera aussi aux différentes cérémonies liées au devoir de mémoire qui seront programmées au cours du mandat avec notamment les commémorations De Gaulle (2020), la fin de la guerre d'Algérie (2022), les 80 ans de la Libération de Hem (2024), l'anniversaire de la victoire des alliés de 1945 (2025)...

Enfin, la reconstruction de la salle Leplat s'effectuera dans le cadre d'un programme incluant une extension technique permettant d'opérer une jonction tant physique qu'opérationnelle avec le Zéphyr. L'ensemble de ces investissements permettra de mettre à la disposition des différentes structures des équipements modernisés dont la ville veillera à ce que leur utilisation soit pleinement optimisée.

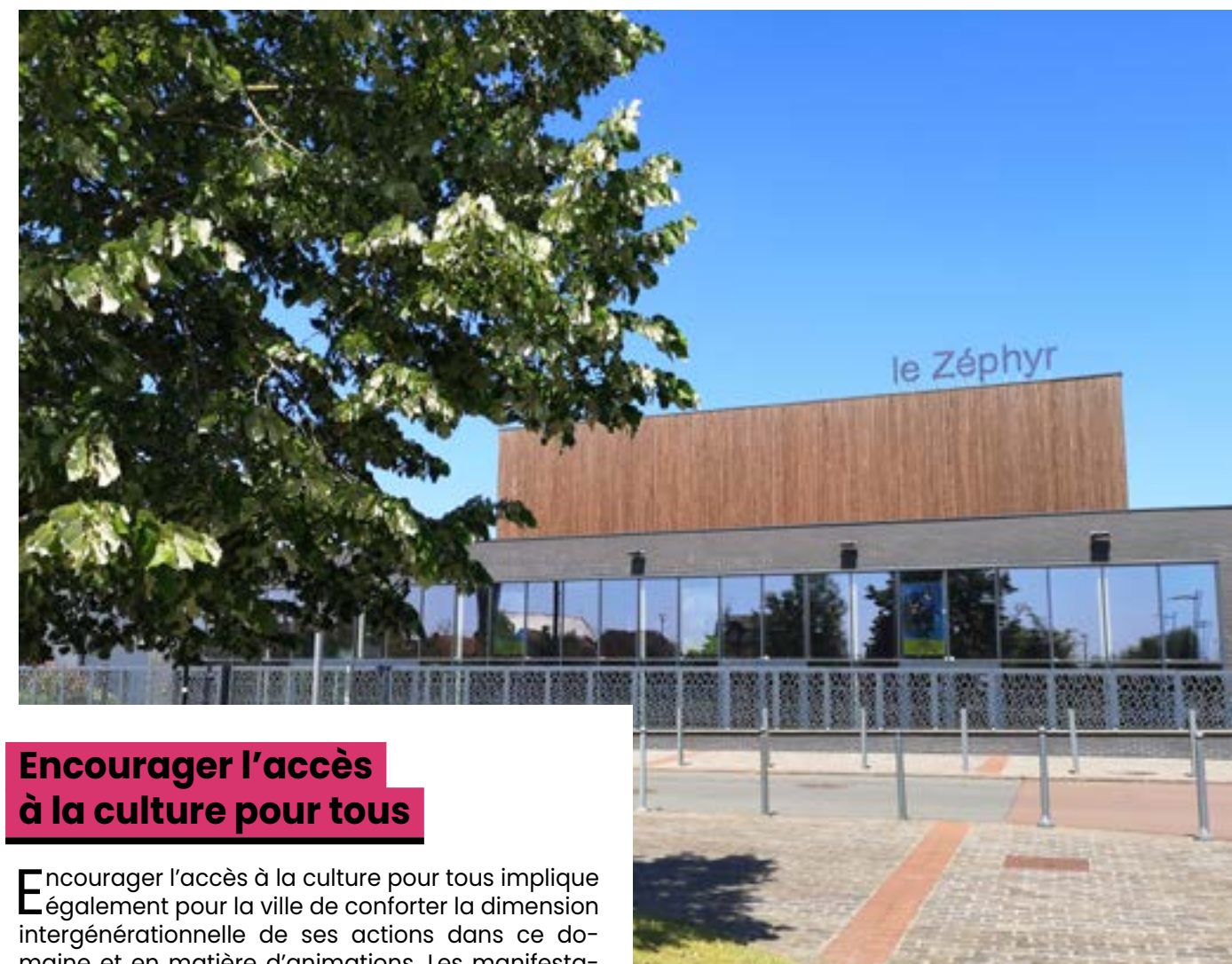
Des actions autour du livre et de la musique

Conforter les équipements culturels permettra ainsi à la ville de développer les animations, de diversifier l'offre d'activités et de confirmer la dimension fédérative des rendez-vous existants qui remportent déjà l'adhésion du public. C'est ainsi que la ville souhaite amplifier son action autour du livre, et de la lecture. Elle compte dans cette optique développer les passerelles entre la Médiathèque et les centres sociaux afin de mener au plus près des habitants des quartiers, des actions de sensibilisation à la lecture dans le cadre d'une « Médiathèque Hors les Murs ». La ville compte également asseoir cette politique en faveur du livre autour d'un événement emblématique, en l'occurrence une nouvelle édition du Salon du Livre Jeunesse dès 2023, organisé dans le cadre d'un partenariat avec les écoles. Enfin, dans le cadre du centre des projets



qui prendra corps au sein de l'ancienne école Jules Ferry, un centre de l'oralité, accueillant résidence d'artistes et ateliers autour du conte et des pratiques langagières, permettra de faire le lien entre les pratiques de l'écrit et de l'oral, avec pour dénominateur commun la maîtrise des mots. Le développement des pratiques musicales, avec en complément le soutien à la pratique de la danse, restera le second axe majeur de l'action de la ville dans le domaine culturel. L'extension et la rénovation de la Cantoria au cours du mandat précédent, ouvre en effet la possibilité d'envisager une augmentation du nombre d'heures de cours et d'élargir l'éventail des pratiques instrumentales, en développant les opportunités de découverte à des publics nouveaux dans le cadre de stages et temps d'apprentissage. Cet élargissement de l'Ecole Municipale de Musique se traduira par un renforcement du dispositif DEMOS qui permet aux jeunes des quartiers prioritaires de s'initier aux pratiques instrumentales. Il concernera également la petite enfance avec une ouverture d'activités musicales dès l'âge de 3 ans.

La ville continuera à encourager la pratique et la découverte des musiques actuelles dans le cadre de ses actions en faveur de la culture urbaine. Elle envisage ainsi de développer, en partenariat avec le studio d'enregistrement Hémix, les ateliers d'apprentissage et de formation afin de favoriser l'émergence de nouveaux talents, de confirmer et renforcer la place des arts urbains, les rencontres avec leurs artistes et à développer les événements et stages dédiés à la culture urbaine, notamment autour du Gala N'Didance, dans le cadre de la programmation culturelle municipale.



Encourager l'accès à la culture pour tous

Encourager l'accès à la culture pour tous implique également pour la ville de conforter la dimension intergénérationnelle de ses actions dans ce domaine et en matière d'animations. Les manifestations proposées dans le cadre de la Maison d'Histoire locale auront ainsi notamment pour objet de tisser les liens entre les générations, entre celles et ceux qui ont fait et vécu la ville d'hier et les nouvelles générations auxquelles celle-ci est transmise, et ce dans le respect de la diversité des cultures et des parcours. Ces échanges entre générations seront recherchés dans le cadre de l'ensemble des animations et manifestations culturelles organisées par la ville et ses partenaires associatifs, répondant ainsi à l'objectif de considérer jeunes et seniors comme des acteurs à part entière de la vie locale. C'est dans cet esprit que sera édité un nouvel album d'autocollants « Panini » en rapport avec l'histoire et l'évolution de Hem. Le Zéphyr continuera aussi à jouer, dans les années à venir, son rôle de fer de lance de la politique culturelle hémoise. Cette salle de spectacles s'est peu à peu imposée, en dépit d'un environnement fortement concurrentiel, dans le monde culturel de l'agglomération roubaisienne et plus globalement, et de la Métropole lilloise. La ville souhaite que cette salle reste ouverte à une offre de spectacles caractérisée par sa diversité (concerts, théâtre, cinéma...) et son accessibilité à tous les publics, jeunes et moins jeunes. Le Zéphyr a également vocation à accueillir les événements culturels locaux (concert de l'EOH, Salon du Livre Jeunesse...) ainsi que les événements profes-

sionnels du monde de l'entreprise. Enfin, l'extension technique réalisée dans le cadre de la reconstruction de la salle Leplat, en permettant de réunir celle-ci au Zéphyr, dotera ce dernier de loges et locaux facilitant l'accueil de formations artistiques plus nombreuses (de type compagnies ou ensembles orchestraux...), accentuant ainsi la diversification de la programmation. L'esprit de convivialité propre à l'identité de notre commune trouvera à s'exprimer à travers la politique d'animations qui contribue à rythmer la vie locale. Entre les manifestations organisées par les associations culturelles ou de loisirs et les rendez-vous municipaux (salons, conférences, expositions...), la ville est riche de moments d'échanges et de rencontres autour de thèmes variés et renouvelés. Dans ce cadre, une attention plus marquée sera portée par la ville sur les rendez-vous conviviaux en direction de nos aînés, en y associant les différents clubs seniors actifs à Hem. Par ailleurs, la ville ne manquera pas de soutenir l'activité du syndicat d'initiatives qui propose régulièrement voyages et découvertes. Elle diversifiera également les liens avec les villes jumelées dans une logique d'ouverture à l'autre et aux cultures du monde.

Enfin, elle veillera à conforter les grands rendez-vous Hémois dans tous les quartiers et à amplifier ceux



qui peuvent encore l'être, avec pour horizon de proposer aux Hémois des moments fédérateurs qui cultivent le goût de vivre ensemble et de se retrouver autour de grands événements locaux partagés. D'ailleurs, elle continuera à s'inscrire dans les rendez-vous proposés par la Métropole à l'image de Lille 3000 et de sa prochaine édition Utopia en 2022.

Dans le cadre de ces objectifs en matière culturelle et d'animations, la ville de Hem entend solliciter les associations en tant que partenaires de ses politiques. Elle encouragera l'engagement bénévole et poursuivra la mise en valeur de celles et ceux qui contribuent à l'animation de la ville dans le cadre associatif. Elle apportera un soutien technique aux projets associatifs et encouragera la formation des dirigeants et animateurs de structures et de clubs dans le cadre de son partenariat avec les fédérations d'associations culturelles et éducatives. Ce même soutien, elle l'apportera évidemment aux associations sportives.

Promouvoir le sport et ses valeurs

Celles-ci sont en effet les partenaires essentiels de la politique sportive que la ville de Hem entend mettre en œuvre tout au long du mandat, avec pour leitmotiv d'encourager les pratiques sportives, la découverte des disciplines pratiquées à Hem, de favoriser la pratique du sport en club ou de manière isolée. La ville portera particulièrement son attention sur l'accessibilité à tous des disciplines sportives : le sport est en effet un vecteur de santé et de maintien en bonne santé, dont la pratique doit pouvoir être

encouragée auprès de différents publics (jeunes, adultes, seniors...). Le développement de la pratique sportive par les seniors, dans un format adapté, sera ainsi particulièrement recherché dans une optique de prévention des effets du vieillissement : la ville travaillera ainsi par exemple à proposer aux seniors des parcours de marche adaptés à l'âge.

Le sport est également formateur, en ce sens qu'il permet d'acquérir et entretenir, au-delà des compétences techniques propres à chaque discipline, des valeurs et des comportements que chacun peut appliquer dans la vie quotidienne, personnelle, sociale ou professionnelle. C'est donc en se basant sur ce constat que la ville compte également développer les activités sportives comme facteur d'insertion, en travaillant en partenariat avec les associations et les centres sociaux. C'est aussi pour cette raison que la ville entend favoriser la pratique du sport par les jeunes, que ce soit dans le cadre des activités d'une association ou dans un cadre plus libre. La ville entend à cette fin installer de nouveaux parcours sport et santé notamment dans le quartier de Beaumont. La ville soutiendra également le développement de la pratique du sport tant auprès des scolaires, en programmant des animations organisées en lien avec les écoles, qu'auprès des jeunes au sens large, dans le cadre de stages organisés par les clubs volontaires. Afin d'encoura-



ger l'inscription dès le plus jeune âge aux pratiques d'activités sportives ou culturelles qui sont autant d'activités de socialisation et d'apprentissage, la ville a d'ores et déjà étendu l'aide financière à l'inscription du Pass'Sport Culture aux enfants dès l'âge de 3 ans.

Parallèlement, elle confortera son soutien aux associations et clubs sportifs, en valorisant notamment les écoles de discipline, en accompagnant l'organisation de manifestations d'envergure et d'animations. Elle apportera un soin particulier à développer la capacité d'accueil des écoles de discipline tant municipales (natation, football...), qu'associatives. En lien avec ces dernières, et dans une logique de prévention des noyades, la ville poursuivra par ailleurs la mise en œuvre de son plan natation, fondé sur un apprentissage intensif de la nage par les élèves de CE 2, sanctionné par l'obtention d'un brevet officiel. C'est toujours avec la volonté de faciliter l'accès au sport que la ville entend ensuite conforter et développer les rendez-vous sport et nature, dans la lignée de l'Arbo-rando, avec des sorties plus fréquentes autour de la marche nordique et de la randonnée. L'étang de pêche et sa base de loisirs constitueront également des lieux d'animations tournées vers la nature avec notamment l'école de discipline créée en lien avec les associations de pêcheurs qui bénéficieront d'un local adapté à leur activité sur le site.

Dans le cadre de son soutien aux activités sportives, la ville encouragera la pratique des arts martiaux, en accompagnant le développement des clubs et mettant à leur disposition les équipements adaptés. C'est en particulier dans cette optique que la ville entend construire dans le quartier Hauts Champs-Longchamp, une salle de sport mixte, ou-

verte aux écoliers de Saint Exupéry et au club de judo dans un format « dojo ». Le soutien de la ville aux activités sportives se traduira en effet par plusieurs opérations d'investissement visant à créer de nouveaux équipements ou à moderniser ou conforter des équipements existants. C'est ainsi qu'afin de répondre aux nouvelles attentes des pratiquants du club de tennis, la ville achève l'aménagement de deux courts de padel et rénovera ensuite les courts extérieurs du Hem Tennis Club. Par ailleurs, la ville rénovera le stade Hidalgo et sa piste d'athlétisme avec un éclairage adapté pour permettre une utilisation plus aisée en période hivernale et la création d'un club house. Soucieuse de faire porter son effort d'investissement en faveur du sport dans tous les quartiers, la ville engagera également la rénovation de la salle de sport de Beaumont, équipera les salles Blaise Pascal et Emilie Le Pennec de gradins afin de répondre aux demandes du public, et confortera les modules du skate Park. Elle veillera à une fréquentation optimisée de l'ensemble des salles de sports mises à la disposition des associations et des amateurs. Dans la poursuite de l'aménagement du cœur de ville, la commune engagera enfin la reconstruction de la salle Leplat, afin de doter d'ici 2024 ses utilisateurs d'un équipement moderne et qui correspondra davantage aux standards actuels d'utilisation d'une salle de sport ouverte aux scolaires et aux associations.

Les orientations du GOPH seront mises en œuvre au fil des années qui viennent dans le respect des principes d'une gestion prudente et responsable des finances de la commune. Cette gestion met la priorité sur les investissements en direction de la population et les actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie de tous les Hémois.

La situation saine des finances de la ville permet d'aborder avec sérénité les mutations que l'équipe municipale souhaite entreprendre. Cette action reste cependant tributaire du contexte général des finances publiques et l'avenir des moyens financiers dont disposeront les collectivités locales et en particulier les communes. Les incertitudes restent en effet importantes quant aux ressources qui seront allouées au bloc communal dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale. **Dans ce contexte, la ville reste fortement attachée à la stabilité des taux d'imposition locale tout comme au principe de ne pas recourir à la dette** pour réaliser son projet. Parallèlement, elle entretiendra sa culture de recettes en actionnant les différents dispositifs et appels à projets de ses partenaires (collectivités locales ou Etat...). Une réflexion sera engagée pour définir et mettre en œuvre une tarification en direction des familles. Il s'agira de mieux prendre en compte la situation de ces dernières au regard de leurs compositions et de leurs ressources dans la participation financière dont elles s'acquittent pour accéder aux activités et services municipaux. **La**

ville poursuivra son effort de maîtrise de dépenses de gestion courante afin de dégager des marges de manœuvre nécessaires à la réalisation de son projet. **Elle encouragera la recherche de mutualisation avec les communes voisines et la Métropole dans une optique de réduction des coûts et la recherche constante du meilleur service public.** A ce titre, la ville sait pouvoir compter sur la valeur de ses ressources humaines. Les orientations politiques décrites dans le présent guide impliquent en effet une organisation des services municipaux propre à atteindre les objectifs fixés pour les 6 années qui viennent. Or, bien souvent, ce sont plusieurs services qui peuvent être mobilisés sur un projet, une action, un objectif à atteindre. **Plus que jamais, la transversalité doit donc être au cœur du fonctionnement administratif de la mairie,** avec des agents ayant une vision claire des buts à atteindre et des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour y parvenir en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs. L'organisation municipale doit donc s'articuler de manière à mettre en application les orientations du GOPH, fixer ses priorités et être en mesure de mobiliser les agents dans le cadre de leurs missions au service des usagers. Harmoniser les méthodes de travail, les faire évoluer, développer la communication interne, assurer la cohésion des équipes pour mieux assurer la réalisation des projets, et optimiser les moyens sont autant de principes sur lesquels reposera l'action municipale. D'ores et déjà la réunion des différentes équipes administratives au sein de

l'Hôtel de Ville, depuis l'extension de celui-ci, est un facteur facilitant la mise en application de ces principes. De même, l'intranet ouvert à la disposition du personnel municipal est un outil de communication interne dont le rôle aura vocation à s'étoffer.

La qualité du service public délivré à l'attention de l'usager sera une préoccupation constante de l'action de l'équipe municipale, partagée avec l'engagement des agents municipaux. A ce titre, la ville accompagnera ceux-ci dans le cadre d'un plan de formation permettant au service public de toujours mieux répondre aux évolutions, aux attentes et aux besoins exprimés par les administrés. L'adaptation du temps de travail, en conséquence entre autres des observations de la Chambre régionale des Comptes, répondra en particulier à cette orientation pour un meilleur accompagnement des Hémois. La ville s'attachera par ailleurs à faire vivre le dialogue social de manière régulière pour échanger autour des problématiques posées aux personnels municipaux, si besoin anticiper les enjeux de ressources humaines et construire dans la discussion, les solutions. Dans un contexte général où les attentes à l'égard du service public sont toujours plus aigües, la ville de Hem sera attentive à ce que l'exercice des missions municipales s'accorde avec la réalisation professionnelle de ses agents.

Ce GOPH revêt, au final, une triple dimension : il acte la réalisation du GPH qui sera appelé à être renouvelé en invitant les Hémois à imaginer leur

ville à l'horizon 2035 ; il en actualise les principes à l'horizon de ce mandat en définissant de nouvelles orientations issues des projets de l'équipe municipale ainsi que des attentes et projets exprimés par les Hémois à l'occasion du dernier scrutin municipal. D'ores et déjà, il amorce ainsi, par là même, un travail de prospective qui dessine les contours de la ville de demain.

En cela, le GOPH 2020-2026 est aussi un acte de volonté et de confiance. Une volonté qui exprime la détermination de l'équipe municipale à transformer la ville et à en mettre en valeur les atouts, pour un mieux-vivre durable, favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Une confiance, dans les opportunités que recèle l'avenir, au-delà des inquiétudes voire des peurs réelles que la conjoncture, entre pandémie et crises économique, sociale et climatique peut nourrir. Ces inquiétudes pour l'avenir, le rôle de l'équipe municipale est de les respecter, pour mieux les dépasser à travers des projets au service de l'intérêt général, et qui accompagnent les Hémois dans leur vie quotidienne, dans une atmosphère empreinte d'écoute, de dialogue et d'action. Cette confiance, c'est dans le sens de l'initiative et l'énergie des Hémois que l'équipe municipale la place, dans la vitalité de ce collectif riche d'idées et de solidarités que constitue l'ensemble des habitants de cette ville.



G
O
P
H



Guide des
Orientations
Politiques
Hémoises

20**20** >>> 20**26**

